



Pyrénées - Méditerranée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Sorèze – samedi 23 mars 2024

NOS PARTENAIRES





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Sorèze – samedi 23 mars 2024

RAPPORT MORAL

André OLIVE – Président

Hommage aux personnes disparues

- Jean-Claude MOUTET, officiel logica Hors Stade du CDA66.
- Firmin CHASSE, juge arbitre du Limousin, notre ancienne inter région.
- Philippe PARAN, ancien champion de Cross de Midi-Pyrénées.
- Madeleine ARCUSET, mère de Denis ARCUSET.
- Jean-Jacques COURT, ancien Président de la Ligue du Languedoc, et du CROS Languedoc.
- Bernard DOUREL, athlète masters de l'USCA Albi.
- Hugues FORTUNAT, CA Saint Girons.
- Esteban OLIVERO, champion de France de Trail décédé dans un accident de montagne.
- Marc POUECH, président de l'EA Foix.
- Maurice CASTAING, mari de Marie-Claude CASTAING.
- Michel JAZY

Rapport Moral du Président

- CTS et salariés LAO
- Licence unique
- La Formation
- Le GTO, l'ETR, le Pôle, le PNPO, les CRE, le CNS et les CNET
- Situation financière 2023 et poursuite de la politique de projets en 2024
- Compétitions Nationales
- Conclusion et perspectives



Pyénées - Méditerranée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Sorèze – samedi 23 mars 2024

NOS PARTENAIRES





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Sorèze – samedi 23 mars 2024

STATUTS LAO

André OLIVE – Président



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Sorèze – samedi 23 mars 2024

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Chantal DUPRAT – Secrétaire Générale

STATISTIQUES SUR NOS LICENCIÉS

EFFECTIFS saison 2021, 2022, 2023	C 2023	B 2022	A 2021	ECART B-C	% C/B
BABY	646	688	542	-42	93,90
EVEIL ATHLETISME	3100	3447	2911	-347	89,94
POUSSIN	2585	3261	2540	-676	79,27
BENJAMIN	1960	2152	1838	-192	91,08
MINIME	1825	1738	1538	+87	105,01
CADET	1231	1171	1033	+60	105,12
JUNIOR	660	685	603	-25	93,35
ESPOIR	609	540	466	+69	112,78
SENIOR	1862	1686	1263	+176	110,44
MASTER	9512	9389	8306	+123	101,31
Total saison	23990	24757	21040	-767	96,90

Principales pertes de licenciés

PROBLEMES INSTALLATIONS	Au 03 décembre 2022	LICENCES NON RENOUVELLES = 803
AS CARCASSONNE	Piste à rénover	47
VERGEZE	Piste à rénover	123
TOULOUSE (Stade Toulousain)	Installation sur le parking deTOULOUSE Sesquières des gens du voyage, et dégradations aires de lancers, rendant la piste indisponible	27
TOULOUSE (ASPTT)		16
TOULOUSE (CA BALMA)		98
AC MONTPELLIER	Piste à rénover	264
ATHLE 66 (PERPIGNAN)	Piste à rénover	122

Comparaison date à date de l'état des licences par département, au 24 juin 2023.

	2021		2022		2023	
009 CD ATHLE ARIEGE	184	73,60%	316	171,74%	315	99,68%
011 CD ATHLE AUDE	1 265	83,50%	1 345	106,32%	1 329	98,81%
012 CD ATHLE AVEYRON	819	71,65%	941	114,90%	948	100,74%
030 CD ATHLE GARD *	3 103	79,38%	3 459	111,47%	3 265	94,39%
031 CD ATHLE HAUTE-GARONNE	5 052	94,25%	5 919	117,16%	5 803	98,04%
032 CD ATHLE GERS	561	85,52%	657	117,11%	624	94,98%
034 CD ATHLE HERAULT	3 952	92,81%	4 478	113,31%	4 249	94,89%
046 CD ATHLE LOT	557	80,26%	630	113,11%	770	122,22%
048 CD ATHLE LOZERE	457	81,17%	635	138,95%	556	87,56%
065 CD ATHLE HAUTES PYRENEES	1 389	88,53%	1 631	117,42%	1 573	96,44%
066 CD ATHLE PYRENEES ORIENTALES	1 170	78,05%	1 364	116,58%	1 350	98,97%
081 CD ATHLE TARN	2 251	87,66%	2 549	113,24%	2 443	95,84%
082 CD ATHLE TARN-ET-GARONNE	804	86,27%	833	103,61%	741	88,96%
	21 564	83,28%	24 757	119,61%	23 966	97,81%

LES INFRASTRUCTURES RÉNOVÉES

NARBONNE



MONTPELLIER



MONTAUBAN



PERPIGNAN



MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LA LIGUE d'OCCITANIE POUR AMELIORER NOTRE POSITIONNEMENT NATIONAL

- > DÉVELOPPER LES NOUVELLES PRATIQUES
- > ACCOMPAGNEMENTS DES ATHLÈTES À PARTIR DES MINIMES :
STAGES, CONVENTIONS DES COLLÈGES SPORTS ÉTUDES ATHLÉ, DÉFRAIEMENT AU NIVEAU DES CRE DES CADRES AUTO-ENTREPRENEURS, COMPÉTITIONS EN ÉQUIPES FAVORISÉES, AIDE AU FINANCEMENT DE MATÉRIELS POUR LES COMPÉTITIONS
- > MISE A DISPOSITION D'UN NOUVEAU CADRE D'ÉTAT
- > RENDRE ACCESSIBLE LA FORMATION DES ENCADRANTS DES JEUNES CATÉGORIES POUR AIDER NOS CLUBS
- > PRISE EN CHARGE HONORAIRES DES TEMPS DE FORMATION DE NOS FORMATEURS AU JURY DE COMPÉTITION
(Visioconférence et présentiel)
- > INDEMNITÉS POUR LES JURYS DE COMPÉTITION, SELON LE NOMBRE DE PRÉSENCES ET LE NIVEAU DE DIPLÔME

Nature des diplômes	Effectifs
niveau 1	135
Juge Assistant Photo Arrivée	2
Juge Assistant Départ	6
Juge Assistant Courses	8
Juge Assistant Sauts	58
Juge Assistant Lancers	60
Juge Assistant Marche Athlétique	1

Nature des diplômes	Effectifs
niveau 2	83
Juge Départ	3
Juge Courses	3
Juge Sauts	15
Juge Lancers	10
Juge Marche Athlétique	6
Juge Marche Nordique	15
Juge Course sur route	4
Juge Mesurage	2
Juge Running	10
Juge Cross	11
Juge Trail et Courses en montagne	4

STATISTIQUES SUR LA FORMATION DES OFFICIELS EN OCCITANIE EN 2023

SECRETARIAT	Effectifs
Niveau 2	6
Opérateur Piste	3
Opérateur Running	1
Compilateur Running	1
Compilateur Piste	1

Nature des diplômes	Effectifs
niveau 3	14
Chef Juge Photo d'Arrivée	5
Chef Juge Chrono Manuel	2
Chef Juge Départ	1
Chef Juge Sauts	2
Chef Juge Lancers	2
Chef Juge Marche Nordique	2

MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LA LIGUE d'OCCITANIE POUR AMÉLIORER NOTRE POSITIONNEMENT NATIONAL

> DÉVELOPPER LES NOUVELLES PRATIQUES

> ACCOMPAGNEMENTS DES ATHLÈTES À PARTIR DES MINIMES :

STAGES, CONVENTIONS DES COLLÈGES SPORTS ÉTUDES ATHLÉ, DÉFRAIEMENT AU NIVEAU DES CRE DES CADRES AUTO-ENTREPRENEURS, COMPÉTITIONS EN ÉQUIPES FAVORISÉES, AIDE AU FINANCEMENT DE MATÉRIELS POUR LES COMPÉTITIONS

> MISE A DISPOSITION D'UN NOUVEAU CADRE D'ÉTAT EN LAO

> RENDRE ACCESSIBLE LA FORMATION DES ENCADRANTS DES JEUNES CATÉGORIES POUR AIDER NOS CLUBS

> PRISE EN CHARGE HONORAIRES DES FORMATEURS AU JURY DE COMPÉTITION (Visioconférences et présentiel)

> INDEMNITÉS POUR LES JURYS DE COMPÉTITION, SELON LE NOMBRE DE PRÉSENCES ET LE NIVEAU DE DIPLÔME

> PRISE EN CHARGE DES DÉPLACEMENTS DES JEUNES JUGES VERS LES LIEUX DE CERTIFICATIONS PRATIQUES ET VALORISATION DU JEUNE JUGE DIPLÔMÉ RÉGIONAL ET FÉDÉRAL PAR DES EQUIPEMENTS.

STATISTIQUES SUR LA FORMATION JEUNES JUGES EN OCCITANIE EN 2023

Nature des diplômes	Effectifs
Niveau FÉDÉRAL en 2023	7
PASSAGE EN CADET ET OBTENTION DIPLÔME DE JUGE	3
ENCORE MINIME, ET DONC JJ FÉDÉRAUX	4
NIVEAU RÉGIONAL en 2023	8

SPÉCIALITÉS	SAUTS	LANCERS	COURSES	DEPART
NIVEAU FÉDÉRAL	2	2	3	
NIVEAU RÉGIONAL	4	4		



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Sorèze – samedi 23 mars 2024

BILAN FINANCIER

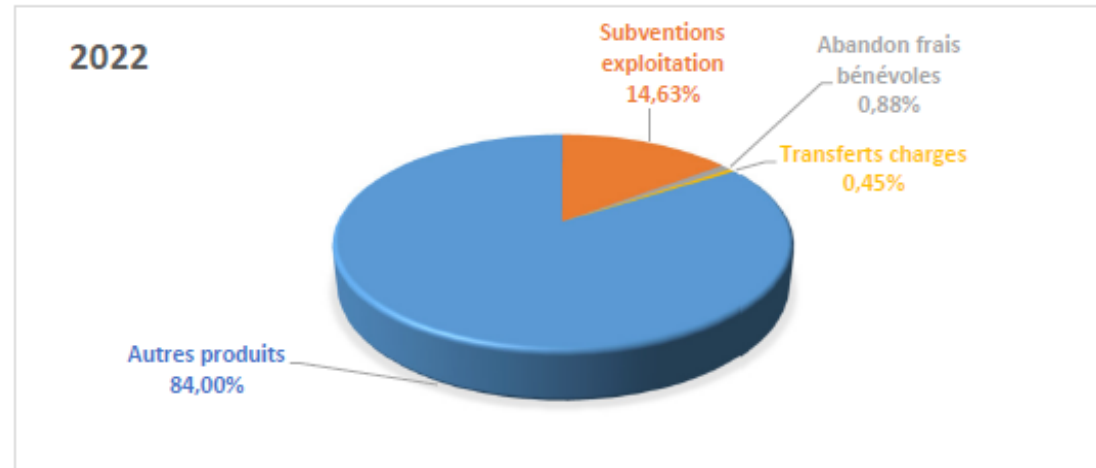
Alain CABANIOLS - Trésorier Général

Gilles TOURNIER – Cabinet Comptable TOURNIER

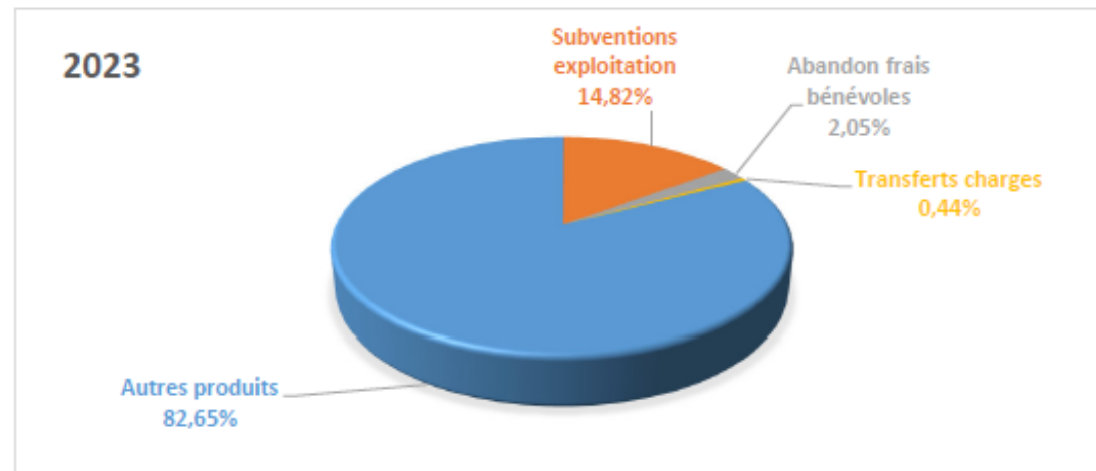
PRODUITS EXPLOITATION 660 558 €	➤	PRODUITS EXPLOITATION N-1 620 508 €
—		
CHARGES EXPLOITATION 704 064 €	➤	CHARGES EXPLOITATION N-1 684 508 €
↓		
RESULTAT EXPLOITATION -43 506 €	➤	RESULTAT EXPLOITATION N-1 -64 000 €
+		
RESULTAT FINANCIER 8 445 €	➤	RESULTAT FINANCIER N-1 5 523 €
+		
RESULTAT EXCEPTIONNEL 9 925 €	➤	RESULTAT EXCEPTIONNEL N-1 13 793 €
↓		
RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 -26 850 €	➤	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 -45 842 €

REPARTITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2022	%
Vente matériel	200	0,03
Subventions exploitation	90 788	14,63
Abandon frais bénévoles	5 475	0,88
Transferts charges	2 814	0,45
Autres produits	521 231	84,00
TOTAL	620 508	100



	2023	%
Vente matériel	299	0,05
Subventions exploitation	97 888	14,82
Abandon frais bénévoles	13 514	2,05
Transferts charges	2 927	0,44
Autres produits	545 930	82,65
TOTAL	660 558	100



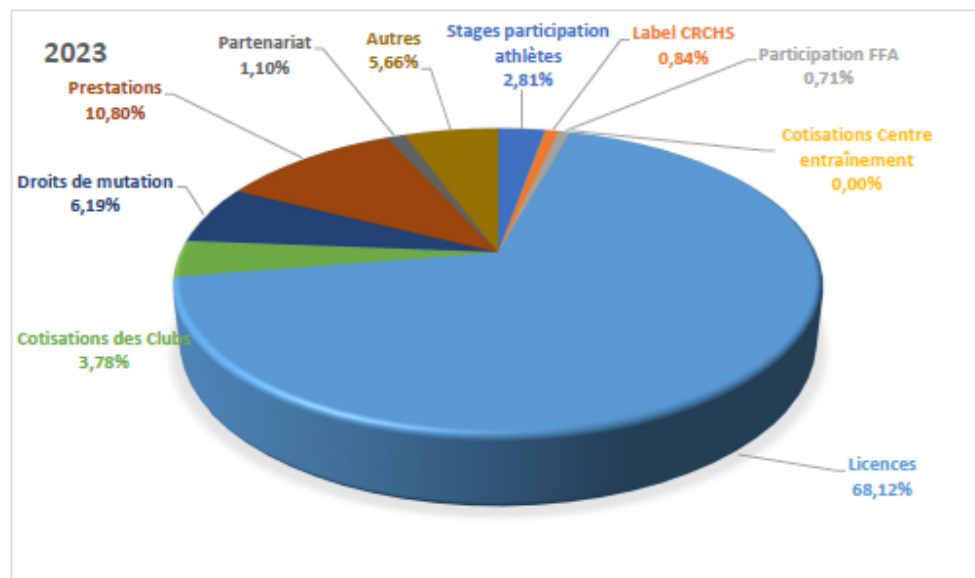
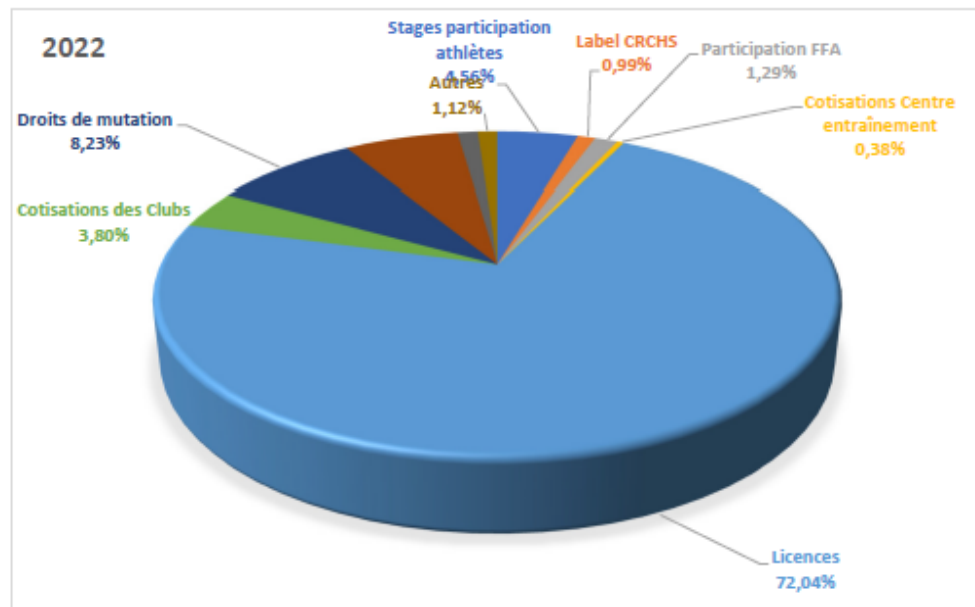
DETAIL DES AUTRES PRODUITS

	2022	2023	Variation
Stages participation athlètes	23 759	15 325	-8 434
Label CRCHS	5 164	4 561	-603
Participation FFA	6 699	3 875	-2 824
Cotisations Centre entraînement	2 000	0	-2 000
Licences	375 486	371 888	-3 598
Cotisations des Clubs	19 800	20 653	853
Droits de mutation	42 880	33 790	-9 090
Prestations	33 601	58 955	25 354
Partenariat	6 000	6 000	0
Autres	5 842	30 883	25 041
TOTAL	521 231	545 930	24 699

Licences : 371 888 € contre 375 486 € en 2022 (-0,96 %)
 Le pourcentage de reversement à FFA et CDA est d'environ 74 %
 Les licences représentent 68,12 % des autres produits

Mise en place de diverses prestations (58 955 €)

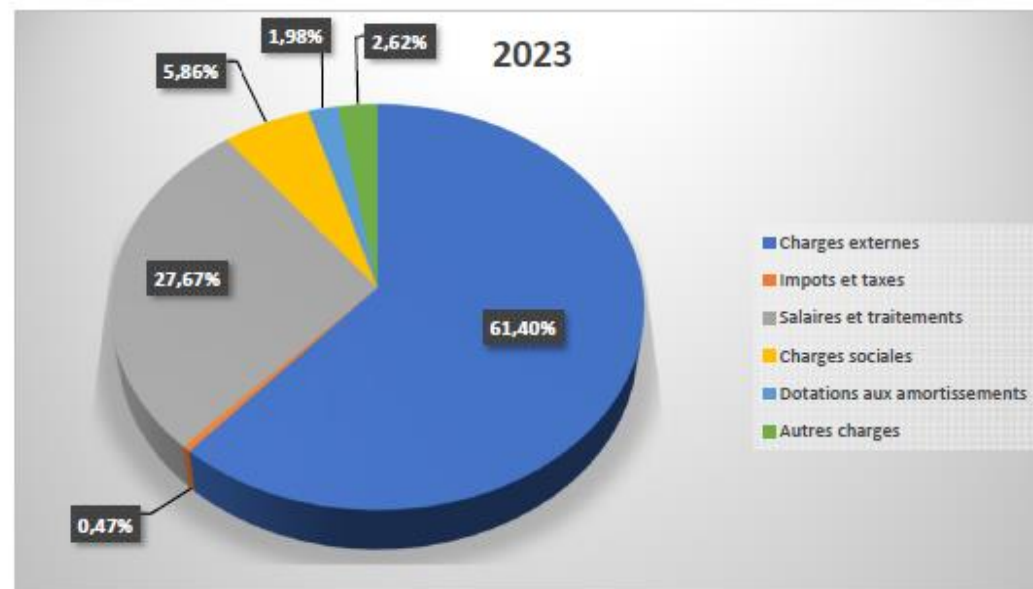
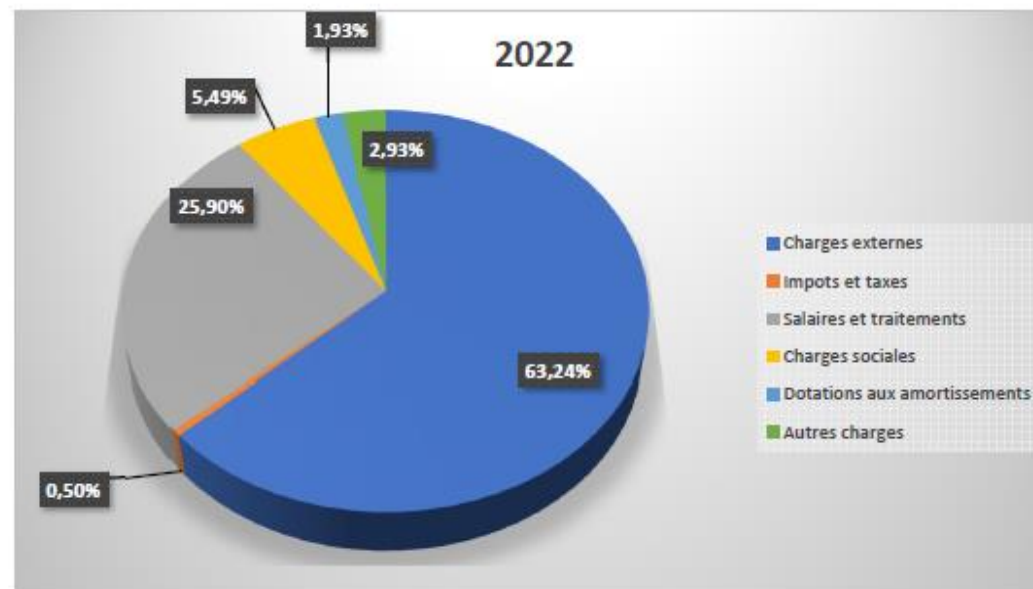
Partenariat Crédit Mutuel (6 000 €)

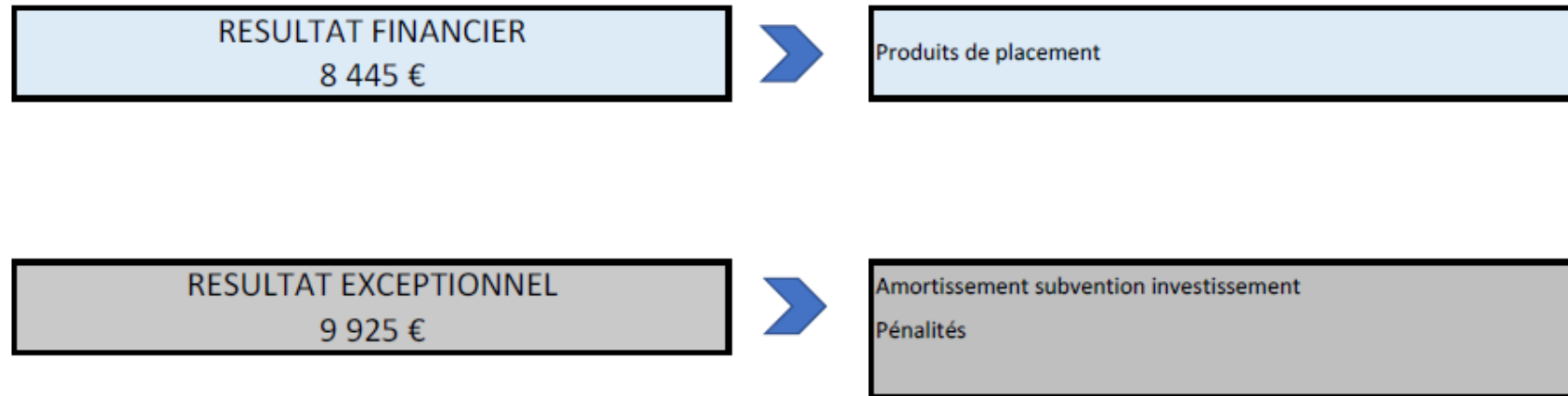


REPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION

	2022	2023	Variation
Charges externes	432 903	432 291	-612
Impôts et taxes	3 450	3 332	-118
Salaires et traitements	177 295	194 790	17 495
Charges sociales	37 613	41 264	3 651
Dotations aux amortissements	13 206	13 955	749
Autres charges	20 041	18 432	-1 609
TOTAL	684 508	704 064	19 556

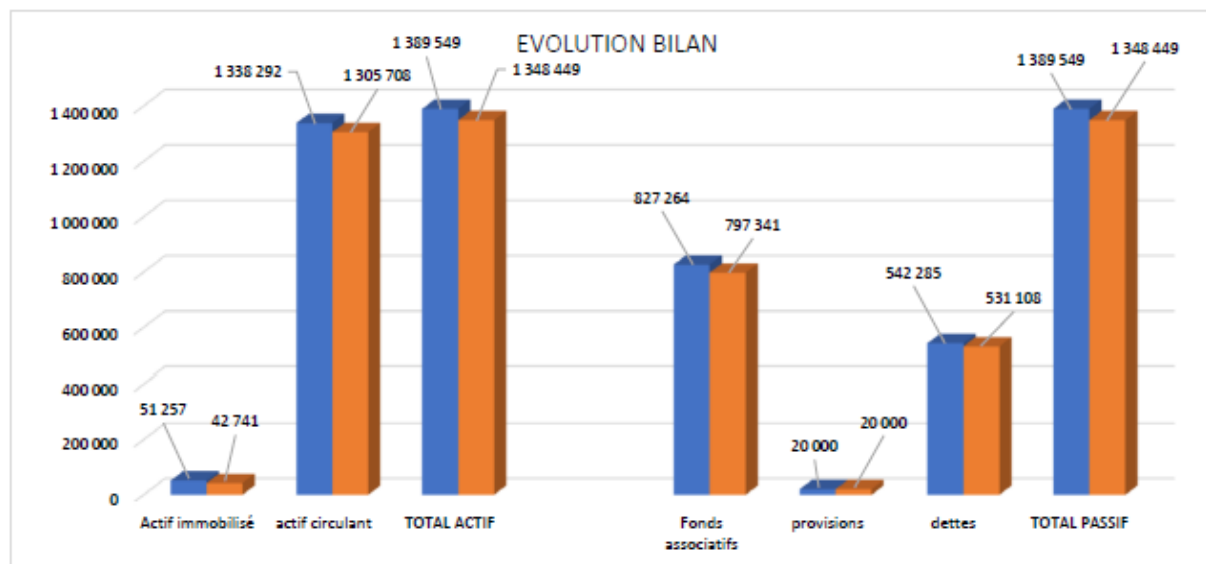
Augmentation des charges de personnel : 7 salariés en 2023 contre 5,5 en 2022
 + Intervenant stage à plusieurs reprises dans l'année





REPARTITION DES MASSES DU BILAN

	2022	2023
Actif immobilisé	51 257	42 741
actif circulant	1 338 292	1 305 708
TOTAL ACTIF	1 389 549	1 348 449
Fonds associatifs	827 264	797 341
provisions	20 000	20 000
dettes	542 285	531 108
TOTAL PASSIF	1 389 549	1 348 449



- **Actif immobilisé** : augmentation due à l'acquisition de matériel de bureau et informatique
- **Actif circulant** : comporte notamment la trésorerie (1 242 255 € au 31 Décembre 2023) et les subventions à recevoir
- **Fonds associatifs** : variation de 29 923 € correspondant au résultat de l'exercice pour -26 850 € et au traitement des subventions d'investissement pour - 3 073 €
- **Provisions** : provision pour couvrir le risque URSSAF (20 000 €)
- **Dettes** : Dû fournisseurs + dettes fiscales et sociales + licences + clubs + labels+parts 2024 licences



Pyénées - Méditerranée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Sorèze – samedi 23 mars 2024

NOS PARTENAIRES





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Sorèze – samedi 23 mars 2024

BUDGET PRÉVISIONNEL

André OLIVE – Président

Eric ALBERT – Directeur

TARIFS DES PARTS LICENCES LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE SAISON 2024

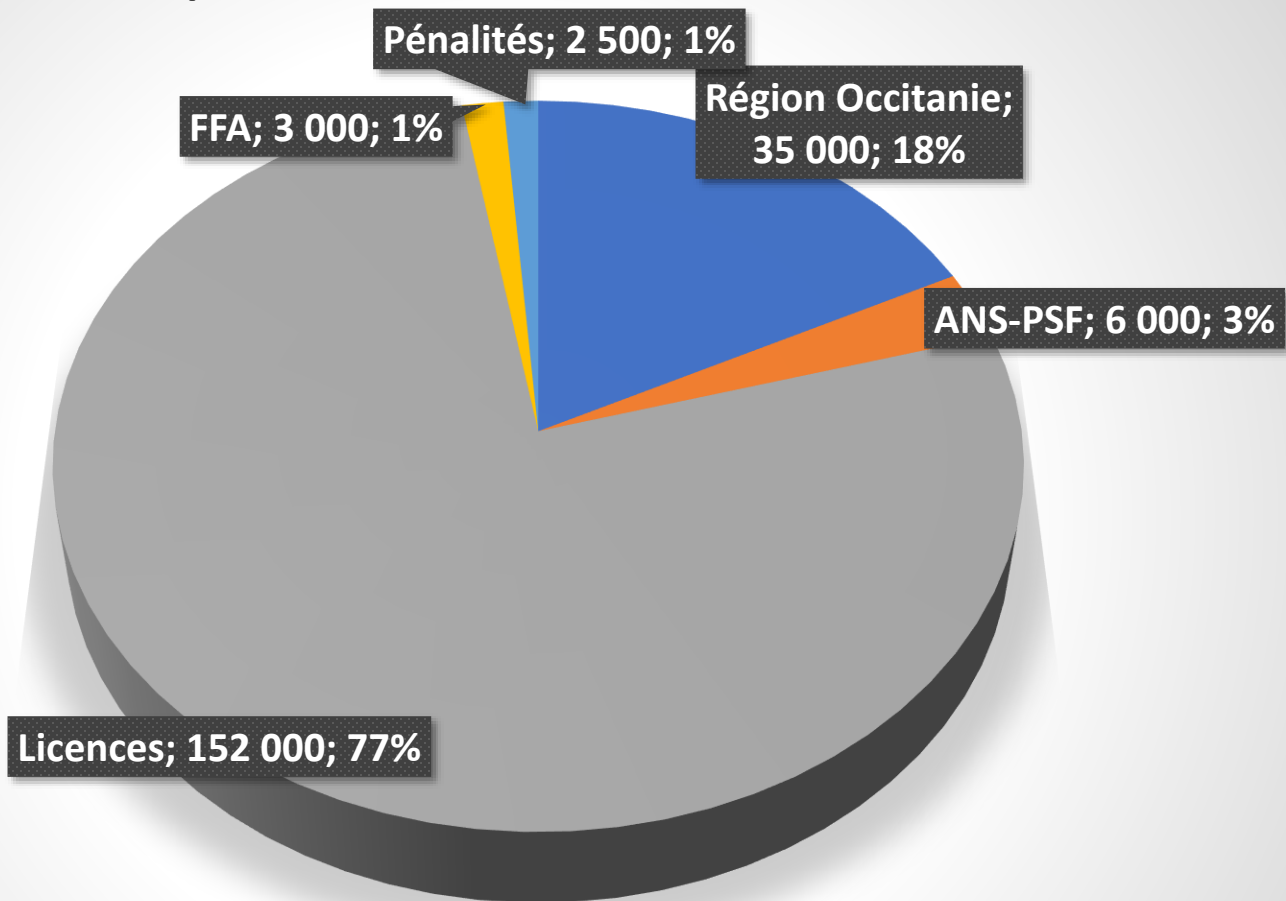
Catégorie	COMP	LOISS	LOISR	ENTR	DECO	ENCA
BABY				8,00 €	19,00 €	
EVEIL ATHLETIQUE				8,00 €	19,00 €	
POUSSIN				8,00 €	19,00 €	
BENJAMIN	22,00 €			8,00 €		
MINIME	22,00 €			8,00 €		22,00 €
CADET	22,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €		22,00 €
JUNIOR	22,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €		22,00 €
ESPOIR	22,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €		22,00 €
SENIOR	22,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €		22,00 €
MASTER	22,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €		22,00 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

		CHARGES	PRODUITS
		938 250,00 €	938 250,00€
1000	ATHLE PISTE	198 500,00 €	5 500,00 €
2000	PERFORMANCES et HAUT NIVEAU	238 000,00 €	49 750,00 €
3000	RUNNING	58 250,00 €	25 500,00 €
4000	ATHLE FORME ET SANTE	14 000,00 €	5 000,00 €
5000	FORMATION	28 000,00 €	9 000,00 €
6000	STRUCTURE LIGUE	66 500,00 €	508 500,00 €
7000	ADMINISTRATION	335 000,00 €	80 000,00 €
8000	SUBVENTIONS		255 000,00 €

ATHLÉ PISTE

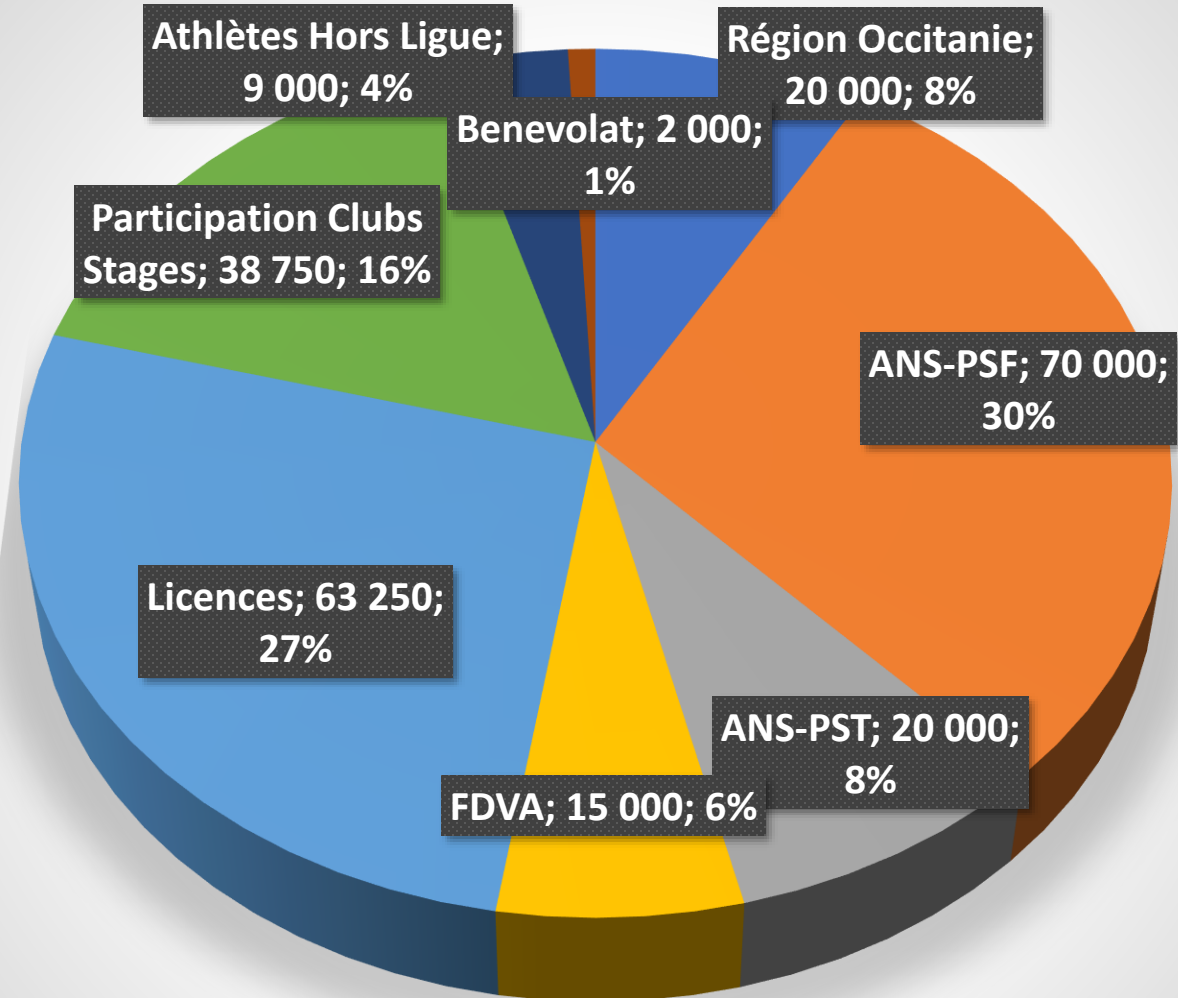
Répartition des Produits - Athlé PISTE



■ Région Occitanie ■ ANS-PSF ■ Licences ■ FFA ■ Pénalités

PERFORMANCES et HAUT NIVEAU

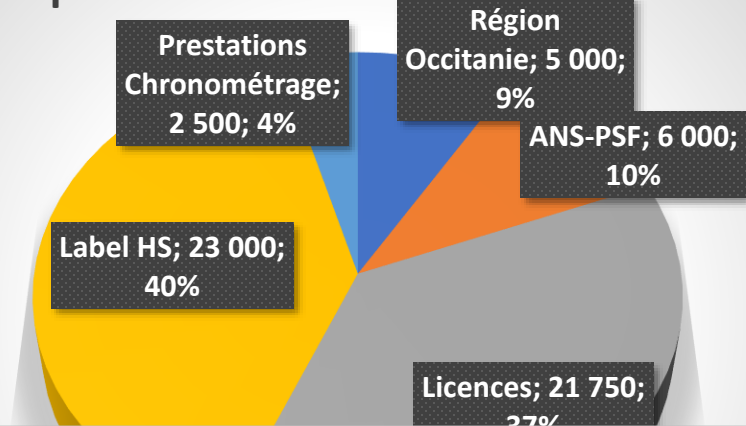
Répartition des Produits - Performances et Haut Niveau



■ Région Occitanie ■ ANS-PSF ■ ANS-PST ■ FDVA ■ Licences ■ Participation Clubs Stages ■ Athlètes Hors Ligue ■ Benevolat

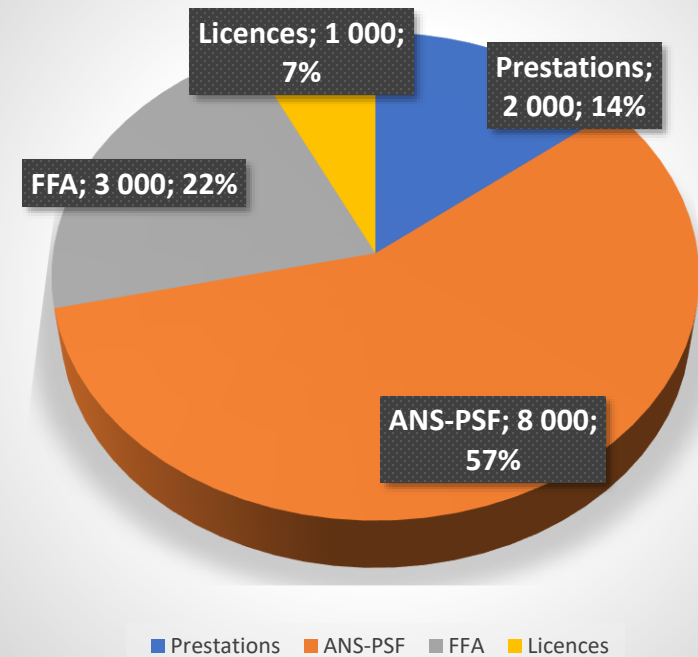
RUNNING, ATHLE FORME et SANTÉ, FORMATION

Répartition des Produits - RUNNING

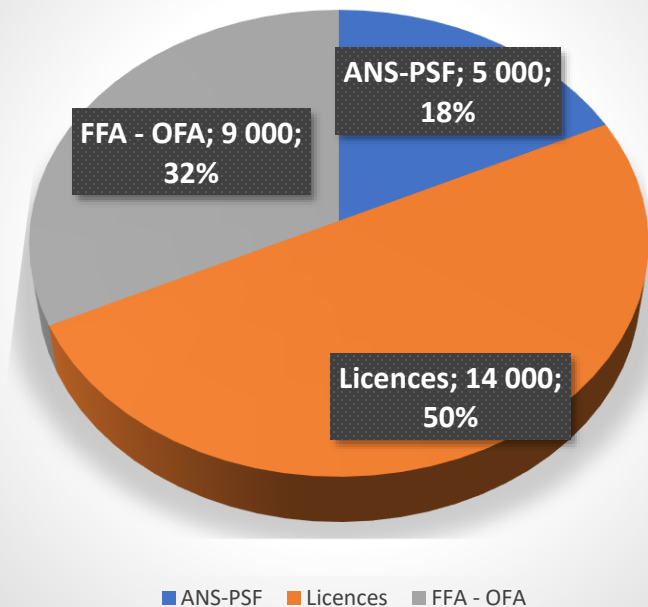


		25 500,00 €		
,00 €	25 000,00 €			23 000,00 €
	3 500,00 €			
	2 000,00 €			
,00 €				
,00 €				

Répartition des Produits - FORME ET SANTÉ



Répartition des Produits - FORMATION

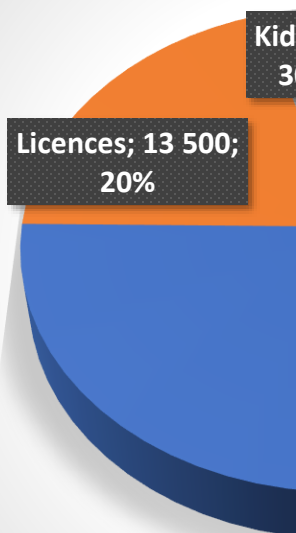


	2 000,00 €			
	2 000,00 €			

STRUCTURE et ADMINISTRATION LAO

6000	STRUCTURE LIGUE			66 500,00 €			508 500,00 €

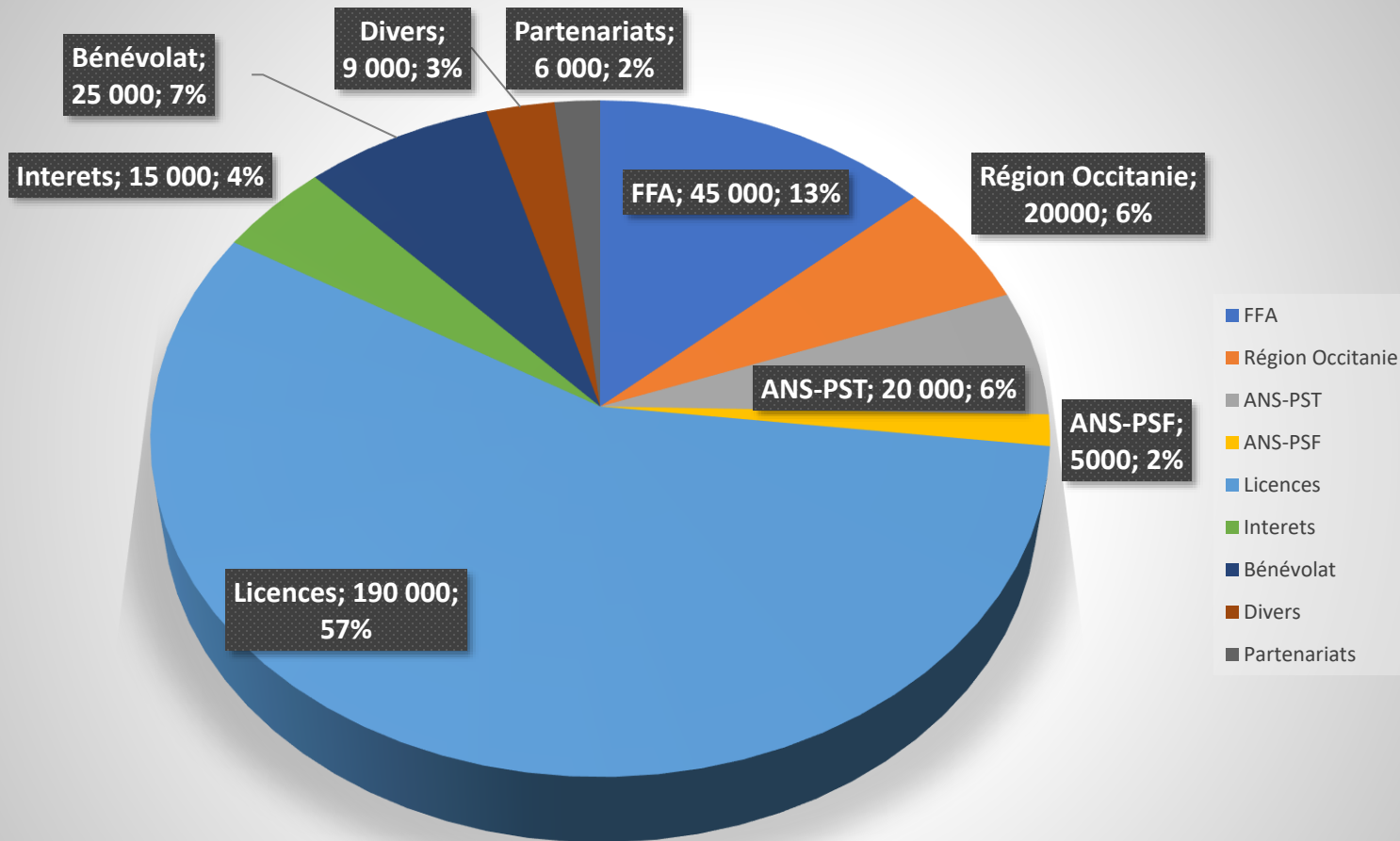
Répartition des Produits - STRUCTURE LAO



■ Stade vers Emploi

		7110	SA
		7120	CH
		7130	IJS
		7199	AU
	7200	FONCTIONNEM	
	7300	SIEGE LAO	
	7400	FRAIS BANCAIRE	
	7500	SERVICES et HOI	
	7600	PARTENARIATS	
	7900	AUTRES	

Répartition des Produits - ADMINISTRATION



- FFA
- Région Occitanie
- ANS-PST
- ANS-PSF
- Licences
- Interets
- Bénévolat
- Divers
- Partenariats

SUBVENTIONS

8000	SUBVENTIONS		255 000,00 €	
	8100	REGION OCCITANIE		
		8110	FONCTIONNEMENT	60 000,00 €
		8120	INVESTISSEMENT	20 000,00 €
		8199	AUTRES	
	8200	ANS		
		8210	ANS-PSF	100 000,00 €
		8220	ANS-PST	40 000,00 €
		8299	AUTRES	20 000,00 €
	8300	FDVA		15 000,00 €
	8900	AUTRES		

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

		CHARGES	PRODUITS
		938 250,00 €	938 250,00€
1000	ATHLE PISTE	198 500,00 €	5 500,00 €
2000	PERFORMANCES et HAUT NIVEAU	238 000,00 €	49 750,00 €
3000	RUNNING	58 250,00 €	25 500,00 €
4000	ATHLE FORME ET SANTE	14 000,00 €	5 000,00 €
5000	FORMATION	28 000,00 €	9 000,00 €
6000	STRUCTURE LIGUE	66 500,00 €	508 500,00 €
7000	ADMINISTRATION	335 000,00 €	80 000,00 €
8000	SUBVENTIONS		255 000,00 €



Pyénées - Méditerranée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Sorèze – samedi 23 mars 2024

NOS PARTENAIRES



RÉCOMPENSES

JEUNES JUGES FÉDÉRAUX

MALFONDET	Raphaël	AC Montpellier	34	Sauts
AUBRION	Aurélien	Athlé 65 Lourdes	65	Courses
RAMPNOUX	Maxence	Castres Athlétisme	81	Courses et Lancers
ALBERT	Elina	USC Albi	81	Lancers
ROUQUETTE	Noélie	Graulhet Athlé	81	Lancers
MOUTARDE	Garance	Les Pointes de St-Sulpice	81	Courses
HOMBOURGER	Lylou	Les Pointes de St-Sulpice	81	Sauts



MÉDAILLES FÉDÉRALES

Médailles de Bronze 2023

AIGLIN JEAN-JACQUES	S/L CA SAINT-GIRONS
ALBERT ELINA	S/L USC ALBI
AUTUORI BRIGITTE	ALES CEVENNES ATHLETISME
BRUN ANNE-MARIE	SAINT-CERE ATHLETISME CLUB*
CASTETS RAYMOND	TARBES PYRENEES ATHLETISME
CHOQUET GEOFFROY	MONTPELLIER ATHLETIC MEDITERRANEE METROPOLE*
DURAND JEROME	MONTPELLIER ATHLETIC MEDITERRANEE METROPOLE*
ISCAYES YVES	SO MILLAU
LOISEL CLAUDINE	ATHLE TARN PASSION *
LOPEZ ROBERT	S/L MOISSAC ATHLE
MASVIEL ELIAN	S/L US CARMAUX
PEREZ YVES	STADE RODEZ ATHLETISME*
REZIG TAYEB	S/L LAURAGAIS ATHLE CASTELNAUDARY
SEIGNEURET VALERIE	S/L BEZIERS ATHLETIC CAZOULIN
STANIS LEANDRE	S/L TOULOUSE OAC
TAILLANDIER MICHEL	SPORTING CLUB GOURDON ATHLETISME



Médailles d'Argent 2023

AUBRION ALAIN	ATHLE 65 LOURDES PAYS DES GAVES
BREFUEL JACQUES	SO MILLAU
FABRE PIERRE	S/L LAURAGAIS ATHLE CASTELNAUDARY
JUERY JEAN-JACQUES	UNION ATHLETIQUE NOHICOISE
LONGEARET ALAIN	S/L ROCHEFORT SPORT ATHLETISME
MONTAGUT FABIENNE	ATHLE NIMES 30
POPOV IGOR	SAINT-MATHIEU ATHLETIC
POUECH MARC	S/L EA PAYS DE FOIX
SACCILOTTO ISABELLE	AC AUCH
THIRIOT DIDIER	S/L ALBI 24 HEURES



Médailles d'Or 2023

AFONSO FATIMA	S/L SOUES OMNISPORTS
GOUYEN YVES	ECLA ALBI*
MACK DANIEL	SAINT-CERE ATHLETISME CLUB*
RAYMOND DANIELE	ECLA ALBI*

Médailles de Platine 2023

BIAU DOMINIQUE	SAINT-MATHIEU ATHLETIC
OLIVE MONIQUE	S/L UNION PERPIGNAN ATHLE 66





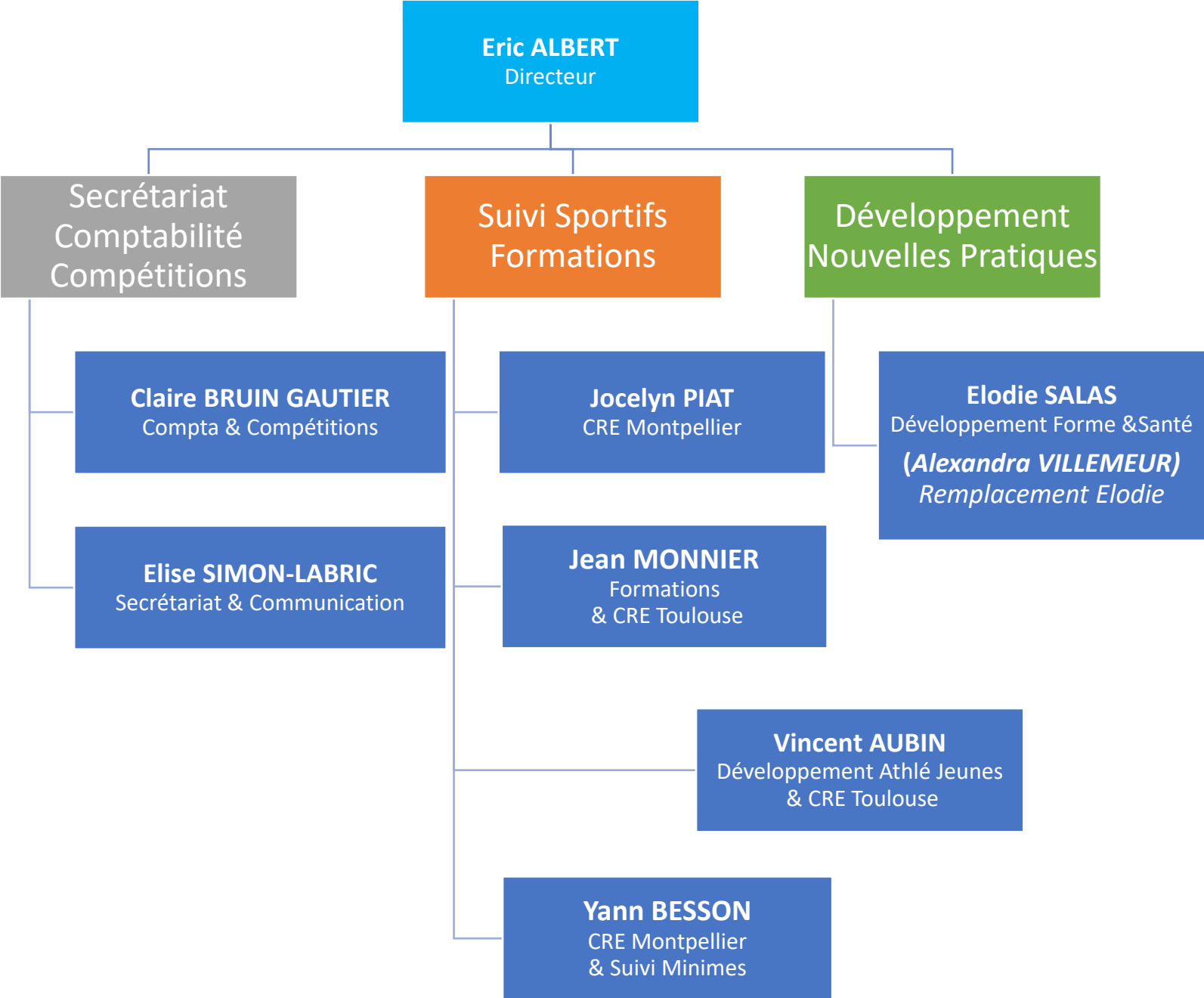
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Sorèze – samedi 23 mars 2024



INTERVENTION DU DIRECTEUR

Eric ALBERT- Directeur



Les circuits régionaux et les compétitions régionales

- Grand Prix Hivernal Benjamins Minimes
- Challenge des Cross
- Crédit Mutuel Athlé Tour Occitanie

- Compétitions régionales :
 - Cross : 3 compétitions
 - Salle : 6 compétitions, dont 2 pour les BE-MI
 - Stade : 27 compétitions, dont 11 pour les BE-MI

Activités de développement

- Journée Marche Nordique et Patrimoine à Garons
- Journées Promotion des activités Athlé Forme et Santé
Villeneuve les Maguelone, et prochainement Cahors
- Journées Evaluation de la Forme (12, 31, 34, 48, 65, 81)
près de 2000 enfants de cycle 2 évalués
- Journées Kid Stadium
- Accompagnement des clubs pour la campagne de Labélisation FFA et campagne PSF
- Du Stade vers l'Emploi, 10 journées sur 9 départements
- Soirée rencontre Clubs/Crédit Mutuel :
3 soirées Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne
Prochainement : Ariège, Gard et Hérault

Campagne PSF 2024

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ DES CLUBS





Pyénées - Méditerranée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Sorèze – samedi 23 mars 2024

NOS PARTENAIRES





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Sorèze – samedi 23 mars 2024

RAPPORT TECHNIQUE

SECTEUR PERFORMANCE

- DES SITES D'ENTRAINEMENTS
- DES ATHLETES LISTÉS
- DES STAGES
- DES REGROUPEMENTS EN COMPÉTITION
- DES RÉSULTATS AU NIVEAU NATIONAL
- DES RÉSULTATS AU NIVEAU INTERNATIONAL
- UN PRÉVISIONNEL POUR 2024

SITES D'ENTRAINEMENTS

2022

- 2 x CNE (TOULOUSE ET MONTPELLIER)
27 x ATHLÈTES MONTPELLIER
5 X ATHLÈTES TOULOUSE
- 2 X CRE (TOULOUSE ET MONTPELLIER)
23 X ATHLÈTES MONTPELLIER
15 x TOULOUSE
- 2 x CRE DECONCENTRÉS (ST CHELY D'APCHER ET PERPIGNAN)
- 3 x SECTIONS SPORTIVES PRE-BAC

2023

- 2 x CNE (TOULOUSE ET MONTPELLIER)
18 x ATHLÈTES MONTPELLIER
7 X ATHLÈTES TOULOUSE
- 2 X CRE (TOULOUSE ET MONTPELLIER)
36 X ATHLÈTES MONTPELLIER
50 x TOULOUSE
- 2 x CRE DECONCENTRÉS (ST CHELY D'APCHER ET PERPIGNAN)
- 3 x SECTIONS SPORTIVES PRE-BAC

DES ATHLETES LISTÉS

2022

- 64 Listés
 - 1 Elites
 - 5 Séniors
 - 10 Relèves
 - 2 Reconversions
 - 32 Espoirs
 - 14 Collectifs Nationaux

2023

- 51 Listés
 - 2 Elites
 - 3 Séniors
 - 12 Relèves
 - 1 Reconversion
 - 25 Espoirs
 - 8 Collectifs Nationaux

ATHLETES LISTÉS 2024

(Saison en cours)

- 64 Listés
 - ▣ 2 Elites
 - ▣ 5 Séniors
 - ▣ 7 Relèves
 - ▣ 0 Reconversions
 - ▣ 43 Espoirs
 - ▣ 7 Collectifs Nationaux

STAGES

2022 (23 Nuitées)

- **4 x STAGES U18+**
15 NUITÉES POUR 116 PARTICIPATIONS (82 athlètes)
- **2 x STAGES U16**
8 NUIITES POUR 112 PARTICIPATIONS (80 ATHLÈTES)
- 2 x MÉDICAL/PARAMÉDICAL PRÉSENTS SUR CHAQUE STAGE À MINIMA
- 23 x ENTRAINEURS MOBILISÉS SUR L'ENSEMBLE DES STAGES

2023 (27 Nuitées)

- **3 x STAGES U18+**
11 NUITÉES POUR 147 PARTICIPATIONS (126 ATHLÈTES)
- **6 x STAGES U16/U18**
16 NUITÉES POUR 215 PARTICIPATIONS (136 ATHLÈTES)
- 3 x MÉDICAL/PARAMÉDICAL PRÉSENTS SUR CHAQUE STAGE à MINIMA
- 38 x ENTRAINEURS MOBILISÉS SUR L'ENSEMBLE DES STAGES
- 258 x ATHLÈTES EN SUIVI U18+
- 100 x ATHLÈTES EN SUIVI U16

STAGES 2024

(Saison en cours)

- **3 x STAGES U18+** 11 NUITÉES
- **4 x STAGES U16/U18** 14 NUITÉES
- 25 x NUITÉES AU TOTAL
- 3 x MÉDICAL/PARAMÉDICAL PRÉSENTS SUR CHAQUE STAGE À MINIMA
- 316 x ATHLÈTES EN SUIVI U18+
- 100 X ATHLÈTES EN SUIVI U16

REGROUPEMENT LIGUE EN COMPETITIONS

2022

- ❑ 1x MATCH U20 HIVER(2 jours)
45 ATHLÈTES (LYON)
- ❑ 1x COUPE DE FRANCE U16
HIVER CROSS (3 jours)
16 ATHLETES (LES MUREAUX)
- ❑ 1x COUPE DE FRANCE U16 ÉTÉ
PISTE (5 jours + 1 jour de
compétition)
53 ATHLÈTES (ANGERS)

2023

- ❑ 1x MATCH U20 HIVER(2 jours)
44 ATHLÈTES (LYON)
- ❑ 1x COUPE DE FRANCE U16
HIVER CROSS (3 jours)
16 ATHLÈTES (CARHAIX)
- ❑ 1x COUPE DE France U16 ÉTÉ
PISTE (5 jours + 1 jour de
compétition)
55 ATHLÈTES (ALBI)

RESULTATS NATIONAUX EN EQUIPE U16/U20

2022

- COUPE DE France U16 (toutes les ligues de France)

1ere LIGUE EN CROSS MIXTE

(FILLES 1ere GARCONS 3iem)

3iem LIGUE SUR PISTE MIXTE

(FILLES 3iem GARCONS 1er)

- MATCH INTERLIGUE HIVER U20
(vs ligues ARA/NA/SUD/GE)
FILLES 3iem ET GARCONS 3iem
MIXTE 3iem

2023

- COUPE DE France U16 (toutes les ligues de France)

1ere LIGUE EN CROSS MIXTE

(FILLES 1ere GARCONS 2iem)

3iem LIGUE SUR PISTE MIXTE

(FILLES 3iem GARCONS 6iem)

- MATCH INTERLIGUE HIVER U20
(vs ligues ARA/NA/SUD/GE)
FILLES 2iem ET GARCONS 2iem
MIXTE 2iem

RESULTATS NATIONAUX INDIVIDUELS

(Piste + cross hiver/été)

2022

- **0 x Records de France**
- **75 x Médailles** en 2022
 - 20 x Or
 - 30 x Argent
 - 25 x Bronze

2023

- **4 x Records de France**
 - Minimes : Aloïs Abraham au 2000m et au 1000m et Rémi Mourié au saut en longueur
 - Cadets : Conjungo Samuel au disque
- **86 x Médailles** en 2023
 - 26 x Or
 - 31 x Argent
 - 29 x Bronze

**EN MOYENNE LA LIGUE SE CLASSE EN HAUT DU 2^{iem} TIERS /
20 LIGUES EN FRANCE**

RESULTATS INTERNATIONAUX

2022

- LIGUE OCC PRÉSENTE SUR 15 MANIFESTATIONS INTERNATIONALES
- 25 x ATHLÈTES EN EDF
- 2 x MÉDAILLES D'OR (Mayer/Camara)
- 2 x MÉDAILLES BRONZE (Sagnes/Pontvianne)

2023

- LIGUE OCC PRÉSENTE SUR 18 MANIFESTATIONS INTERNATIONALES
- 38 x ATHLÈTES EN EDF
- 3 x MÉDAILLES D'OR (Mayer/Conjungo/Pouzancre Hoyer)
- 1 x MÉDAILLE D'ARGENT (Robert)
- 1 x Victoire en Match (Laurent)
- 2 x 2iem place en Match (Galtier-Villa/Boulon)

PRÉVISIONNEL 2024

- 1- 24 au 27 Octobre 2023 stage transition Minimes-Cadets à Tarbes (55 Athlètes + 15 encadrants)
- 2- 03 au 06 Janvier 2024 stage Cadets et + à Bompas (90 Athlètes + 15 encadrants)
- 3- 10 et 11 Février 2024 Match interligues à Aubière
- 4- 01 au 03 Mars 2024 stage Minimes pour préparation à la coupe de France de cross, Lieu Cap découverte (16 Athlètes + 3 encadrants)
- 5- 9-10 Mars 2024 Coupe de France de CROSS à Cap découverte (16 Athlètes + 3 encadrants)
- 6- 08 au 12 Avril 2024 stage Cadet et +, à Perpignan (50 Athlètes + 12 encadrants)
- 7- 08 au 12 Avril 2024 stage Trail et demi fond Font-Romeu (55 Athlètes + 4 encadrants)
- 8- 15 au 19 Avril 2024 stage des Minimes à Montauban (65 Athlètes + 15 encadrants)
- 9- 09 au 14 Juillet 2024 stage des Minimes de préparation à la coupe de France des ligues(Dijon), à Lunel (55 Athlètes + 15 encadrants)

GTO : OBJECTIFS 2024

Poursuivre les actions entamées en 2023

- Développement de la Perche.
- Mise en place d'un suivi du Trail en coopération avec le 1/2 fond et le cross.
- Poursuivre l'offre de formation continue par la coopération entraîneurs-entraîneurs experts.
- Support des élus à la mise en œuvre des stages.

GTO : OBJECTIFS 2024

Préparer les évolutions du projet sportif de la LAO

- Améliorer la détection.
- Suivi de l'évolution (athlétique et médicale) des athlètes sur la durée.
- Dynamiser une politique de regroupement des meilleurs à différents niveaux (groupes de clubs, départements, ligue...).
- Mettre en place un suivi des athlètes et de leurs coachs, pour les aider et les former.
- ...

Merci pour votre attention

59

Merci à tous les acteurs (athlètes, entraîneurs, dirigeants et officiels)



Jocelyn PIAT

Pôle Espoir / CRE Montpellier & Suivi U18+

jocelyn.piat@athle-occitanie.fr



Tidiane CORREA

Cadre Technique Sportif

tidiane.correa@gmail.com



Jean MONNIER

Pôle Espoir / CRE Toulouse

jean.monnier@athle-occitanie.fr



Yann BESSON

Suivi U16

yann.besson@athle-occitanie.fr

SECTEUR FORMATION ENCADREMENT SPORTIF

- BILAN FORMATIONS FÉDÉRALES
- BILAN FORMATION CONTINUE
- BILAN FORMATION PROFESSIONNELLE
- PERSPECTIVES

FORMATIONS FÉDÉRALES

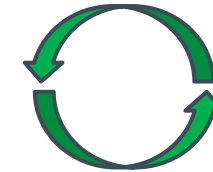
DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE

Modules de niveau 1 & 2
Organisations centrales : Montpellier et Toulouse



DE FÉVRIER À MAI







Modules de niveau 1 & 3
Réorganisation de certains modules de niveau 2
Organisations centrales : Montpellier et Toulouse



TOUTE L'ANNÉE

Soutien à l'organisation locale (tous niveaux)
Certifications locales (tous niveaux)


FORMATIONS FÉDÉRALES

	Saison 2022			Saison 2023		
	Occitanie	Moyenne FR*	Bilan FR*	Occitanie	Moyenne FR*	Bilan FR*
Nb sessions	19	47	12/12	72 	53	5/12
Nb stagiaires uniques	71	136	11/12	180** 	166	4/12
Nb certifications	17	33	8/12	39 	28	4/12
% certif/stagiaire unique	24%	22%	6/12	22% 	17%	3/12
Stag/session en visio	13,5			20,9 		
Stag/session en présentiel	6,7			5,7 		

*Bilan basé sur les ligues métropolitaines uniquement

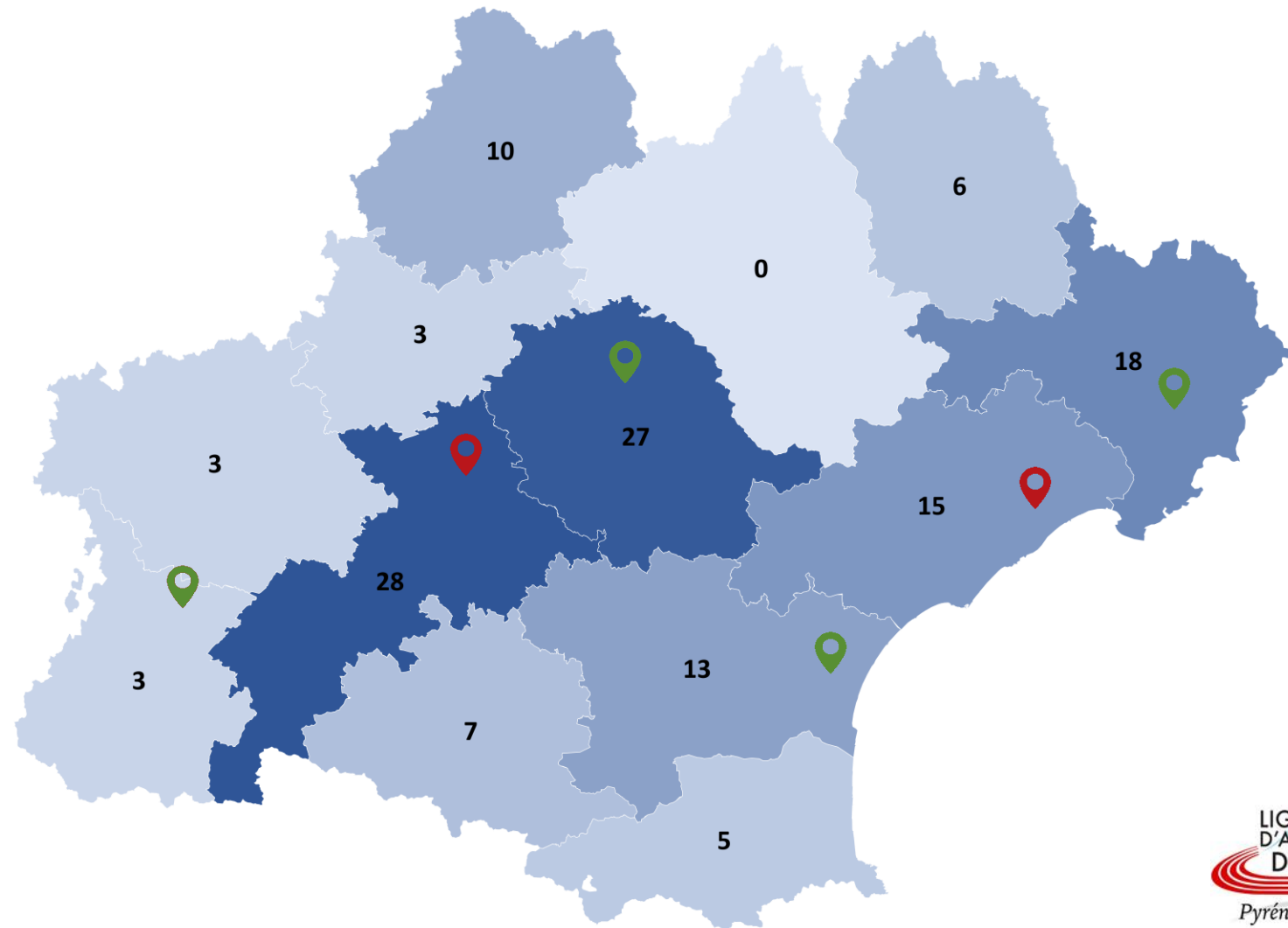
**Stagiaires toutes régions confondues qui ont suivi une formation LAO
 → 139 stagiaires LAO en 2023
 → 28% stagiaires LAO ont terminé la saison avec un diplôme

FORMATIONS FÉDÉRALES

 Organisation centrale (Toulouse & Montpellier) :
47 sessions

 Organisation en lien avec club, CDA ou
Ligue voisine : **13 sessions**

 Organisation en visioconférence :
12 sessions supplémentaires



FORMATION CONTINUE

- **Reprise des colloques régionaux en 2023**
 - ▣ « La préparation du sauteur en longueur de haut-niveau » le 18/03/2023
48 participants
 - ▣ « Prise en charge et prévention de la blessure » le 25/11/2023
42 participants
 - ▣ « La formation du jeune lanceur » **A VENIR 30/03/2024**

FORMATION CONTINUE

□ Formation continue en structure



□ Formation continue en stage régional

- Accueil des entraîneurs personnels des athlètes sélectionnés sur le stage, dans une démarche de **formation auprès de l'ETR.**

FORMATION PROFESSIONNELLE

	En formation à date	Certifiés en 2022/2023
CQP animateur « Ecole d'athlé »	1	1
CQP animateur « Athlé forme santé »	2	0
CQP Technicien « Stade »	7	0
CQP Technicien « Demi-fond, marche, running, trail »	5	2
TOTAL	15	3



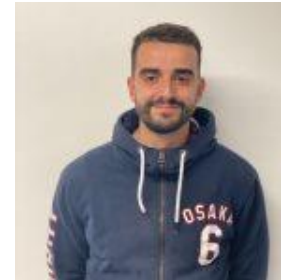
Nouvelle réglementation

Les CQP permettent désormais d'avoir un contrat de travail à temps plein !

Merci pour votre attention

67

Rendez-vous le 30/03/2024

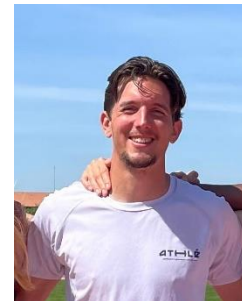


Jean MONNIER

Formations fédérales (ES)

Formation continue

jean.monnier@athle-occitanie.fr



Vincent AUBIN

Formations professionnelles (CQP)

Certifications

vincent.aubin@athle-occitanie.fr

SECTEUR NOUVELLES PRATIQUES

- NOS ACTIVITÉS
- POURQUOI LA FORME SANTÉ ?
- LES AVANTAGES

NOS ACTIVITÉS



Observatoire de la Forme

+ de 1600 élèves testés en 2022-2023.

Appel à candidature "Jeux Bouge" : 11 clubs qui ont répondu.



Athlé FIT et Journées MNP

Céline DUROULLE, référente Athlé FIT en Occitanie.

2 Journées MNP et Athlé FIT en 2022-2023.



Rencontres de la Forme

Appel à projet de la FFA avec aide de 660 euros pour organiser une journée.

Organisées par la même structure en 2022 et en 2023.



Du Stade vers l'Emploi

10 opérations organisées en 2023.

14 souhaitées en 2024.

POURQUOI PARLER FORME & SANTÉ ?

L'athlétisme accueille les activités sociales et intègre une dimension citoyenne.

- ▣ La grande cause nationale 2024 est la pratique d'une activité physique. L'Athlétisme réponds pleinement à ce concept.
- ▣ Pour aider les personnes en difficultés médicale à accéder à un encadrement adapté et formé, à travers une pratique physique.
- ▣ Pour faciliter et proposer des actions comme des séquences de pratiques, des rassemblements, des stages...
- ▣ Pour rétribuer les coachs qui sont de plus en plus des professionnels.

L'Athlé Forme et Santé est l'un des leviers pour donner des moyens supplémentaires d'identification et de reconnaissance à nos clubs.

LES AVANTAGES

- Augmenter le nombre de licenciés en ouvrant son club à l'Athlé Forme et Santé.
- Proposer des passerelles entre les groupes d'entraînements :
 - ▣ Proposition aux parents ou grands-parents d'attendre leurs enfants en pratiquant une séance (MN, PPG, Running Forme).
 - ▣ Accueillir les athlètes blessés en Athlé FIT ou MN.
- Le stade d'athlétisme n'est pas une nécessité pour les créneaux AFS.
- L'offre AFS, permet de proposer une continuité dans l'offre des clubs pour garder les adhérents vieillissants.
- Apporte des bénévoles supplémentaires.

Merci pour votre attention

72



Élodie SALAS

Chargée de développement nouvelles pratiques

elodie.salas@athle-occitanie.fr



Alexandra VILLEMEUR

Remplacement Élodie

alexandra.villemeur@athle-occitanie.fr



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Sorèze – samedi 23 mars 2024

INTERVENTION DE LA REPRÉSENTANTE FFA

Emmanuelle JAEGER – Vice-Présidente FFA



Pyénées - Méditerranée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Sorèze – samedi 23 mars 2024

NOS PARTENAIRES



136 Clubs présents
Représentants 20320 voix

	Nombre	% Voix exprimées
Adoption du Compte rendu AG LAO 2022		
<i>Pour</i>	19936	99,53%
<i>Contre</i>	95	0,47%
<i>Abstention</i>	0	0,00%
134 votants pour un total de voix exprimées de		20031

	Nombre	% Voix exprimées
Adoption des Statuts 2024		
<i>Pour</i>	18577	97,30%
<i>Contre</i>	515	2,70%
<i>Abstention</i>	1124	
134 votants pour un total de voix exprimées de		20216

	Nombre	% Voix exprimées
Approbation des comptes de l'exercice 2023		
<i>Oui</i>	17128	96,13%
<i>Non</i>	689	3,87%
<i>Abstention</i>	2170	
130 votants pour un total de voix exprimées de		19987

	Nombre	% Voix exprimées
Affectation du résultats au compte de réserves		
<i>Oui</i>	19069	99,90%
<i>Non</i>	19	0,10%
<i>Abstention</i>	823	
132 votants pour un total de voix exprimées de		19911

	Nombre	% Voix exprimées
Approbation du Budget Prévisionnel 2024		
<i>Oui</i>	14390	79,00%
<i>Non</i>	3825	21,00%
<i>Abstention</i>	1948	
132 votants pour un total de voix exprimées de		20163

	Nombre	% Voix exprimées
Election des membres de la commission de Contrôle des Finances		
<i>Jérôme GABORIT</i>	17383	95,71%
<i>Denis AUTIER</i>	17184	94,61%
<i>Robert HURTES</i>	17036	93,80%
114 votants pour un total de voix exprimées de		18163

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Assemblée Générale 2023 de la LIGUE d'Athlétisme d'Occitanie
23 Mars 2024 - SORREZE - Abbaye ROYALE

Intervention du Président sur la politique sportive de la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie

Bonjour à tous. Nous commencerons par excuser Mesdames et Messieurs les élus de la Nation, élus territoriaux et élus municipaux, notamment Madame Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie, Monsieur Kamel CHIBLI, Vice-Président de la Région Occitanie, Olivier JANZAC directeur de l'ANS Régional et Monsieur François BEAUCHARD, Directeur du CREPS de MONTPELLIER. Nous remercierons les personnalités présentes, Mesdames et messieurs les dirigeants de l'athlétisme d'Occitanie.

Nous accueillons également avec plaisir Emmanuelle JAEGER, Vice-Présidente de la FFA, et particulièrement Vice-Président Délégué en charge de la vie des clubs et des masters.

Il ne sera pas question de bilan, et pourtant nous sommes rendus à la dernière AG Ordinaire de la mandature, et vous savez depuis l'an dernier, qu'à la fin de l'année au cours du mois de novembre, un nouveau dirigeant présidera aux destinées de la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie.

Aussi, je m'autoriserai à tirer quelques conclusions des 4 ans que nous venons de passer ensemble, puisque je suis entré en fonction en septembre 2019.

Les années Covid étant derrière nous, cette AG 2023 en présentiel exhale un parfum particulier puisque c'est la dernière AG Ordinaire de la mandature.

Une AG qui poursuit la bonne habitude du présentiel, et quel que soit les décisions prises, c'est toujours la vraie expression de la démocratie, et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Mais trêve de périphrases, pour aller plus avant dans notre réflexion, entrons dans le vif du sujet.

Fidèle aux engagements que nous avons pris en début de mandature, et dans la continuité de l'année 2022, l'année 2023 fut une nouvelle fois encore plus prolifique. Les chantiers lancés en 2022, se sont poursuivis certains se sont même amplifiés et nous nous sommes même permis d'en rajouter quelques autres.

Et si notre volume d'activité n'avait jamais été aussi important en 2022 ; et bien 2023 a fait plus encore.

L'an dernier, je vous disais qu'il m'était agréable de vous accueillir dans le cadre magnifique de l'amphithéâtre de la SOCAMIL, à CASTELNAUDARY, ici vous êtes en un lieu chargé d'histoire, celui de l'académie royale de SOREZE, royale par décret du roi Louis XVI, et dont quelques siècles plus tard l'un des illustres élèves s'appelait Claude NOUGARO.

Toutefois, comme l'an dernier, je vous rappelle pour certains une contrainte forte, très très forte ; il est totalement interdit de fumer dans l'enceinte de l'ABBAYE. Mes poumons et les vôtres vous remercient.

Nous aurons à l'occasion de notre déjeuner les traditionnelles remises de médailles d'Or et de Platine ; mais auparavant débats, échanges, moments de passions, et décisions qui engageront l'Athlétisme OCCITAN pour son futur, nous attendent.

Nous avons également quelques votes à effectuer et pour éviter que la journée ne dure plus que nécessaire, j'espère au passage, que vous apprécierez la décision que nous avons prise d'adopter une nouvelle fois la zapette pour accélérer les votes, quitte à ce que cela nous coute un peu d'argent, le temps du dirigeant nous important encore plus, si nous pouvons lui épargner les taches fastidieuses.....

Les zapettes devraient nous faire gagner cette année vu le nombre de votes près de 2 H 00.

Cependant avant de plonger dans nos réflexions, laisser notre passion reprendre le dessus, et évoquer les politiques de notre Ligue sur la saison 2023 et surtout celles à venir de 2024, je souhaiterais que nous prenions un temps de recueillement pour nos dirigeants, entraîneurs, athlètes occitans décédés depuis l'an dernier puisque nous avons eu la tristesse d'apprendre les décès de Jean-Claude MOUTET (officiel Logica Hors Stade du CDA 66), Firmin CHASSE (Juge Arbitre du Limousin qui appartenait à notre ancienne Inter région), Philippe PARAN (ancien champion de cross de Midi-Pyrénées), Madame Madeleine ARCUSET (Mère de Denis et Daniel ARCUSET),

Jean-Jacques COURT (Ancien Président de la Ligue du Languedoc, puis du CROS du Languedoc), Jean-Pierre GRIGNON, entraîneur de nombreux champions de France à Perpignan, Esteban OLIVERO (Champion de France de Trail décédé dans un accident de montagne), et encore dernièrement, Marc POUECH Président, médaille d'argent de la FFA cette année, Maurice CASTAINGS (mari de Marie Claude BAYLAC-CASTAINGS), Bernard DOUREL (USCA Albi), Hugues FORTUNAT (CA Saint-Girons) et des parents proches de dirigeants de l'Athlétisme Occitan.

J'y ajouterai Michel JAZY, monument de l'Athlétisme français.

Minute de silence

Contrairement à l'an dernier, je ne commencerai pas mon intervention, par les résultats sportifs 2023.

Vous savez depuis l'an dernier que nous avons un CTS en la personne de Tidiane CORREA ; c'est lui avec toute l'équipe technique, et en particulier nos agents de développement qui vous présenteront les Résultats Sportifs de la LAO.

Nous avons pu l'an dernier à CASTENAUDARY, vous le présenter. Nous aurons une pensée pour lui cette année, et nous lui souhaitons un prompt rétablissement à la suite de son opération chirurgicale de l'épaule, pour qu'il retrouve le plus rapidement possible sa place parmi nous.

Je me permettrai seulement de vous dire que nos indicateurs sont plutôt en amélioration; et confortent nos choix politiques qui permettent d'améliorer la situation des clubs de la LAO, et donc leurs classements nationaux, et par conséquent la position de la LAO sur l'échiquier des Ligues.

Et ce qui est rassurant, c'est que ces résultats concernent autant les plus grands (les seniors) que nos minimes et ceci en cross, en salle comme sur le stade et le running.

Nous avons engagé beaucoup d'actions (Stages, matchs Inter-ligue, compétitions) pour ce secteur, et j'espère qu'elles feront toujours partie du panorama à venir.

« Labor Omnia Vinci Improbis »

Le deuxième point important de mon intervention porte sur notre recrutement en personnel eu égard au volume d'actions au service des clubs et, nécessaire au développement de la LAO.

L'Equipe professionnelle de la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie est maintenant au complet, après les recrutements du mois de décembre de Vincent AUBIN et de Yann BESSON, et temporairement celle d'Alexandra en remplacement d'Elodie ; Je laisse le soin à notre Directeur d'entrer dans les détails et vous les présenter.

Le seul détail que je me permettrai de vous rappeler est que sur les 7 emplois et demi, la LAO ne paiera pas 1 emploi et demi, puisque ce sera la FFA qui le prendra en charge pendant dix d'ans ; notre charge salariale est donc de 6 emplois à temps plein jusqu'en 2032.

En tout état de cause ce recrutement ne fait que renforcer un peu plus le service aux clubs dont ils bénéficient.

Ce fut un choix politique fort, et nous sommes heureux de l'avoir mené à bien ; Reste à l'entretenir, afin de ne pas en perdre le bénéfice.

Cependant, cela n'exonère en rien les bénévoles que nous sommes, qui restent les responsables des directions prises et de la politique menée et à mener. Ils ne sont pas là en concurrence, mais en complémentarité ; effectuant de longue haleine le travail au quotidien des décisions que nous avons prises en amont ; et voilà entre autres pourquoi notre rassemblement de ce jour nous est indispensable.

Tout à l'heure, nous auront un certain nombre de moments importants car décisionnels. Cependant j'en extrairais trois : le vote des statuts, la fixation du niveau de nos ressources financières et les échanges avec la déléguée de la FFA.

Il est un autre sujet qui me tient à cœur, et qui m'amène à préciser la politique d'investissement de la LAO vers les clubs de l'OCCITANIE.

Lors de son dernier Comité Directeur la FFA a décidé qu'à partir du 01 Septembre 2025, il n'y aurait plus qu'un seul type de licence à la FFA. Exit donc le distinguo entre licence compétition, licence découverte, licence entreprise, licence loisir running, licence loisir santé ou encore licence encadrement.

Si sur le plan sportif cela ne devrait rien changer à l'approche des dirigeants de clubs, nous sommes curieux de connaître le process qui sera mis en place sur le plan financier.

La conséquence directe de cette prise de décision est que l'an prochain lors de l'assemblée générale 2024 qui se déroulera en mars 2025, lorsqu'il nous faudra fixer le montant de la part régionale de la cotisation sur licence il nous faudra réfléchir différemment de ce que nous faisons actuellement.

Il paraît évident que nous serons alors confrontés à une obligation de lissage de ce prélèvement sur l'ensemble de nos licences sans qu'aucune adaptation puisse être envisagée selon le profil du club. Tous les clubs seront logés à la même enseigne, qu'ils soient plus orientés vers le running, ou fort d'une école d'athlétisme développée, ou encore orienté vers les Interclubs Elite.

Ainsi vous comprendrez aisément que la présence de la déléguée FFA, Emmanuelle JAEGER, aujourd'hui parmi nous, revêt une importance fondamentale. Nous attendons un point de la situation à date afin de mieux cerner notre avenir.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette nécessaire évolution un peu plus tard dans le déroulement de notre AG, lorsque nous aborderons le budget prévisionnel.

Cette mesure fait partie des modifications fortes en cette année 2024, tout comme vous aurez à vous prononcer sur les nouveaux statuts de la Ligue avec quelques conséquences par rapport à nos habitudes parfois presque ancestrales. Nous en reparlerons le moment venu.

Le chapitre suivant que je me dois d'évoquer concerne la Formation.

L'OFA, notre organisme de Formation a annoncé, par la voix de sa Présidente, que la formation des officiels et dirigeants devrait être alignée sur celles des cadres d'entraînement par l'OFA en matière de traitement financier ; Je vous rappelle la prise en charge par la Ligue de l'indemnité versée aux formateurs d'Officiels ou de Dirigeants.

C'est une exception unique en France la LAO étant la seule Ligue à pratiquer cet encouragement envers ses formateurs.

Il paraît que cela a donné des idées à la FFA et à son organisme de Formation.

Et bien tant mieux, et nous en acceptons l'augure, nous pourrions ainsi consacrer cet argent à d'autres projets, si la FFA prend le relais pour ces formations, car à côté des formations d'entraîneurs, nous avons également largement insisté toujours sous l'impulsion de Sandrine VALETTE, sur la formation des Officiels et en particulier sur celle des jeunes officiels qui sont une partie de notre avenir et pour lesquels nous avons multiplié les efforts.

Et tout à l'heure encore, nous en récompenserons certains.

Les techniciens et agents de développement techniques pour la partie cadres d'entraînement, et la Secrétaire Générale reprendront ces thèmes lors de leurs interventions

Pour parfaire ce chapitre formation je reprendrai un extrait du compte rendu d'Yves GOUYEN de l'an dernier impliquant les comités départementaux. Ils sont appelés à promouvoir la formation au niveau local et ne doivent pas hésiter à interroger et solliciter les clubs sur leurs besoins. La synergie Ligue / Comités devrait permettre de rapprocher les acteurs et ainsi mailler le territoire de façon encore plus cohérente avec pour objectif élever le niveau de qualification des acteurs du terrain et ainsi, accompagner la montée en puissance des performances globales ». Cette synergie recherchée reste de mise et les travaux du Comité des Territoires tout aussi importants.

Le point suivant sera plus technique et envisagera nos structures de fonctionnement, d'entraînement et l'organisation au quotidien des « entraîneurs » œuvrant en leur sein.

Le Groupement des Techniciens Occitans et l'Equipe Technique Régionale

L'an dernier, en un langage ésotérique, j'avais fait allusion à la kyrielle d'acronymes barbares que la DTN employait pour désigner chacune et l'ensemble des structures d'entraînement et d'entraîneur. Et bien bonne nouvelle suite à un sérieux coup de balai ; nous pouvons résumer la situation à un GTO dont le bras armé l'ETR (Statutaire et régaliennne ; les professionnels du GTO), s'expriment au bénéfice des clubs avec en sommet de la pyramide des performances, les Pôles Espoirs (CREPS de MONTPELLIER et TOULOUSE), les Centres Régionaux d'Entraînement (CRE) – (MONTPELLIER, TOULOUSE et BOMPAS) et les 3 sections sportives de Lycée de BLAGNAC, FONT-ROMEUE et RODEZ.

La structure du GTO, coordonnée par Yves BELLANGER et Marc CONGRAS, avec le regard bienveillant de votre président, fut portée sur les fonts baptismaux à JUVIGNAC, il y a trois ans, s'était réunie l'an dernier à CARCASSONNE, et cette année au CREPS de TOULOUSE.

Son prochain rassemblement annuel pourrait se faire du côté de NARBONNE en novembre prochain, mais là encore les techniciens vous en diront plus.

J'ai intitulé la suite de mon intervention

La compréhension du déficit de 2023 et la volonté de la poursuite de la politique de projets de la LAO en 2024

Tout à l'heure, nous aurons à nous prononcer sur le BUDGET 2023, ainsi que et surtout, sur le BUDGET PREVISIONNEL 2024.

En ce qui concerne 2023, le budget est ce qu'il est, et vous avez bien compris que la reprise d'activités, nos efforts de relance en nous éloignant toujours plus du COVID, notre volonté d'étendre notre politique que cela soit pour l'Athlétisme de la Performance, les stages, les rencontres inter-Ligues, les centres permanents d'entraînement, celui du développement, notre intéressement aux activités de nature, trail, challenge de cross, soutien aux organisateurs, soutien à tous nos encadrants, entraîneurs, officiels, dirigeants, nos achats de matériel nous a conduit naturellement sans surprise, sans arrière-pensée, et en pleine connaissance de cause vers un déficit de l'ordre de 30 000 €, un peu moins que l'an dernier (Il était de 50 000 €).

Je vous rappelle une nouvelle fois, que la quasi-unanimité des clubs occitans lors la fusion en 2016 avait exprimé la volonté de la mise en conformité de notre fonctionnement avec la réglementation française ce qui nous a conduit à établir des contrats de travail pour nos encadrants de structures, de stages ou nos formateurs.

Je vous rappelle que des structures similaires à la nôtre ont connu quelques déboires vis à vis de l'administration. La LAO ne prends plus ces risques ; cependant cette mise aux normes a un cout non négligeable, mais notre responsabilité de gouvernant l'exigeait.

Toutefois et d'une manière concomitante, nos dirigeants font de moins en moins appel à l'abandon de frais ; pourtant les règles évoluent en la matière et il serait peut-être bon, pour les dirigeants qui paient des impôts qu'ils s'intéressent à la chose, un ticket gagnant-gagnant.

De la même manière, lors de la présentation du budget prévisionnel 2024, vous retrouverez l'ambition affichée l'an dernier avec la même volonté d'actions.

Nous espérons que vous serez toujours convaincus. Nous en reparlerons lors de la présentation de ce budget prévisionnel 2024.

Dans le panel des actions que nous promovons pour le développement de notre Athlétisme, cette année, je citerais la mise place d'un stage de Trail pour nos jeunes catégories, et la réflexion engagée par la CRR vis-à-vis des Labels, support de nos championnats régionaux de running.

Et puisque nous en sommes au chapitre Compétitions, 2023 nous a apporté son lot de souvenirs, puisque la Ligue a contribué à l'organisation :

- ❖ Critérium National du 35 km marche Octobre 2022 à St SULPICE la Pointe
- ❖ Championnats de France de Trail - Trail de la Cité de Pierres à MONTPELLIER le vieux Mars 2023
- ❖ Championnats de France des 24 Heures ALBI en Mai 2023
- ❖ Coupe de France des Ligues Minimées, à ALBI, 14 Juillet 2023
- ❖ Championnats de France Elite, à ALBI, 28 Juillet 2023

Et bien entendu je ne résiste pas au plaisir de vous rappeler plus récemment le Championnats de France de cross de CAP'DECOUCVERTE, où la Ligue a apporté son soutien au CDA 81 organisateur de l'événement.

Dans un avenir très proche nous aurons l'occasion de renouveler cette collaboration lors de l'organisation du congrès fédéral les 25 et 26 Avril 2024 à ALBI, et toujours à ALBI au stadium, nous contribuerons à la réussite d'un Championnat de France qui retrouve son lustre d'antan avec le rassemblement des catégories CADET JUNIOR et ESPOIRS. (Près de 3 000 athlètes, trois jours pleins de compétitions), bref une mini répétition des Jeux Olympiques qui commenceront quelques jours plus tard.

Après CAP'DECOUCVERTE et le cross, les CADET/JUNIOR/ESPOIR à ALBI, j'espère que les clubs apprécieront le cadeau, en terme de déplacement, c'est quand même mieux pour la trésorerie des clubs que le déplacement vers CARHAIX, et MULHOUSE ; merci les tarnais.

Conclusion et perspectives

En conclusion, nous persistons dans notre proposition de l'an dernier à savoir *maintenir ce cap d'activités* car ces activités s'orientent dans tous les domaines de l'Athlétisme :

- * La performance
- * Le développement de la pratique des jeunes
- * La formation des cadres d'entraînement
- * La formation des officiels qu'ils soient jeunes ou vieux
- * Le développement du running (Stages et aides à l'organisation de manifestations)
- * L'organisation des Compétitions
 - ❖ Préparation
 - ❖ Gestion
 - ❖ Publication des résultats
 - ❖ Jury

Certes il nous reste quelques points faibles comme la formation des dirigeants, mais il ne faut pas désespérer pour peu que nous trouvions les dirigeants pour l'animer.

La politique des territoires commence à porter ces fruits. Nous étions 9 départements rassemblés lors de notre dernière rencontre du Comité des Territoires ; et les 4 manquants avaient montré un certain intérêt en se signalant en amont.

L'action délibérée l'an dernier de la Ligue supprimant volontairement les Championnats de secteur estivaux, *donnant ainsi un espace de liberté au calendrier infra régional* est maintenant mieux comprise.

Meeting et compétitions départementales ne s'en portent que mieux.

Enfin nous sommes en 2024, année olympique, notre passion l'athlétisme a rendez-vous à partir du 29 Juillet avec la planète.

Je formule les vœux de réussite pour ce rassemblement mondiale, je souhaite à tous les concurrents pleine réussite et que nos yeux puissent voir leur exploits... en particulier s'ils sont français

« Au nom des athlètes, des juges, des entraîneurs et officiels nous promettons de prendre part à ces Jeux Olympiques en respectant et en suivant les règles, dans un esprit de fair-play, d'inclusion et d'égalité. Ensemble, nous sommes solidaires et nous nous engageons pour un sport sans dopage, sans tricherie et sans aucune forme de discrimination. Nous le faisons pour l'honneur de nos équipes, dans le respect des principes fondamentaux de l'Olympisme, et pour rendre le monde meilleur grâce au sport ».

Tout à l'heure en conclusion de notre AG, nous parlerons de l'autre rencontre statutaire de 2024, autrement dit l'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE, car cette échéance se précise, et beaucoup d'entre vous savent que nous sommes à la fin d'un cycle en tout cas pour un certain nombre d'entre nous, dont votre serviteur.

Je vous souhaite de bons travaux, et Je vous remercie de votre attention.

André OLIVE

Président de la LAO.

Toulouse, le 20/03/2024

RAPPEL :

- 16 novembre 2024 Assemblée Générale Elective 14 H 00 CASTELNAUDARY
- Quant à l'AG 2024 au printemps 2025, je laisse le soin au futur ou à la future Présidente de la LAO d'en fixer la date, le lieu, et les contours ; en rappelant que nous avons au moins un candidat, LUC LA PRIMAUBE, par l'intermédiaire du CDA 12.

INTERVENTION SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

SORRÈZE le samedi 23 mars 2024.

Je vous propose pour commencer mon rapport moral, et de prendre connaissance de QUELQUES STATISTIQUES, pour avoir une vision de nos licenciés ...

Après 2022, où le nombre de jeunes licenciés étaient en augmentation, 2023 a été une année plus difficile, avec une chute assez conséquente du nombre de licences sur toutes les catégories, notamment chez les jeunes.

EFFECTIFS saison 2021, 2022, 2023	C 2023	B 2022	A 2021	ECART B-C	% C/B
BABY	646	688	542	-42	93,90
EVEIL ATHLETISME	3100	3447	2911	-347	89,94
POUSSIN	2585	3261	2540	-676	79,27
BENJAMIN	1960	2152	1838	-192	91,08
MINIME	1825	1738	1538	+87	105,01
CADET	1231	1171	1033	+60	105,12
JUNIOR	660	685	603	-25	93,35
ESPOIR	609	540	466	+69	112,78
SENIOR	1862	1686	1263	+176	110,44
MASTER	9512	9389	8306	+123	101,31
Total saison	23990	24757	21040	-767	96,90

En recherchant les raisons de cette baisse, nous avons pu constater que les infrastructures de certains de nos clubs se sont retrouvées en travaux, notamment dans le premier trimestre de la saison 2023. Impossible dans ces conditions de pouvoir accueillir de la même façon les licenciés.

Principales pertes de licenciés

PROBLEMES INSTALLATIONS	Au 03 décembre 2022	LICENCES NON RENOUVELLES = 803
AS CARCASSONNE	Piste à rénover	47
VERGEZE	Piste à rénover	123
TOULOUSE (Stade Toulousain)	Installation sur le parking de <u>TOULOUSE Sesquières</u> des gens du voyage, et dégradations aires de lancers, rendant la piste indisponible	27
TOULOUSE (ASPTT)		16
TOULOUSE (CA BALMA)		98
AC MONTPELLIER	Piste à rénover	264
ATHLE 66 (PERPIGNAN)	Piste à rénover	122

Ce sont près **800 licenciés** qui n'ont pas renouvelés leurs licences dans les clubs en 2023.

Nos statistiques montrent aussi que nous avons du mal à attirer les athlètes en tout début de saison. Se pose la question du **POURQUOI** un renouvellement si tardif ? Passons-nous en second plan par rapport aux autres sports, et pourquoi ?

Notre alignement avec le changement de date de début de saison, aurait dû être une opportunité pour rivaliser avec les autres fédérations. Mais ce n'est pas le cas...

Est-ce dû à un souci d'accueil des jeunes licenciés par manque de diplômés sur ces catégories ? Anticipons-nous suffisamment l'accueil du mois de septembre ?

Comparaison date à date de l'état des licences par département, au 24 juin 2023

	2021		2022		2023	
009 CD ATHLE ARIEGE	184	73,60%	316	171,74%	315	99,68%
011 CD ATHLE AUDE	1 265	83,50%	1 345	106,32%	1 329	98,81%
012 CD ATHLE AVEYRON	819	71,65%	941	114,90%	948	100,74%
030 CD ATHLE GARD *	3 103	79,38%	3 459	111,47%	3 265	94,39%
031 CD ATHLE HAUTE-GARONNE	5 052	94,25%	5 919	117,16%	5 803	98,04%
032 CD ATHLE GERS	561	85,52%	657	117,11%	624	94,98%
034 CD ATHLE HERAULT	3 952	92,81%	4 478	113,31%	4 249	94,89%
046 CD ATHLE LOT	557	80,26%	630	113,11%	770	122,22%
048 CD ATHLE LOZERE	457	81,17%	635	138,95%	556	87,56%
065 CD ATHLE HAUTES PYRENEES	1 389	88,53%	1 631	117,42%	1 573	96,44%
066 CD ATHLE PYRENEES ORIENTALES	1 170	78,05%	1 364	116,58%	1 350	98,97%
081 CD ATHLE TARN	2 251	87,66%	2 549	113,24%	2 443	95,84%
082 CD ATHLE TARN-ET-GARONNE	804	86,27%	833	103,61%	741	88,96%
	21 564	83,28%	24 757	119,61%	23 966	97,81%

Seul le département du LOT, longtemps en retrait a vu une progression de ces licenciés en 2023.

Le chantier qui se présente à nous est difficile, les réponses aux questions bien fragiles, les moyens financiers des clubs pas toujours au rendez-vous... nos moyens humains se raréfient et nos entraîneurs finissent par s'épuiser, car trop souvent les tâches leur incombant sont multiples...

QUELS SONT LES MOYENS MIS EN OEUVRE AU NIVEAU DE LA LIGUE D'OCCITANIE POUR REDRESSER LES PERTES DE LICENCIES, POUR AMELIORER NOTRE CLASSEMENT AU NIVEAU FEDERAL ?

- Le travail des différentes commissions de notre ligue, pour traiter les différents dossiers, a été conséquent en 2023 : une quinzaine de réunions pour traiter les différents dossiers. Nos employés de ligue efficaces pour relier les bénévoles.
- Le Plan de développement fédéral a permis aux ligues des aides pour l'emploi de personnels pour **développer des nouvelles pratiques** : la LAO a bénéficié de cette aide !

Tout au long de l'année 2023, notre employée recrutée dans le cadre de ces mesures, a parcouru le territoire occitan, avec l'aide d'autres employés de la LAO, pour encadrer des activités en lien avec la santé (observatoire de la forme) et aussi en lien avec France Travail, dans le cadre du Retour à l'emploi (JOB DATING). Le Directeur de ligue vous fera un compte-rendu de ces activités

➤ En cherchant les raisons du déclin des catégories PO/BE :

Il est mis en avant les épreuves proposées pour les jeunes U12, épreuves qui opposent à l'heure actuelle deux courants de pensée en Occitanie comme sur le territoire français (les uns pour et les autres contre) ...

Les entraîneurs sont-ils suffisamment formés face aux changements de pratiques ?

➤ Pendant plusieurs décennies, nous avons pu constater la difficulté de maintien dans notre sport des jeunes passant de la catégorie Minimes à la catégorie Cadets.

Alors fort logiquement, l'attention de notre ligue a été de porter des efforts pour cette tranche d'âge :

- Meilleur dépistage, **accompagnement par des stages**, signature de conventions avec des collèges à sections sportives et les clubs FFA à proximité pour l'utilisation de leurs infrastructures, défraiement d'entraîneurs par la Ligue, pour accompagner ces sections sportives de notre région.
- **Défraiement également des entraîneurs auto-entrepreneurs intervenants dans les CRE et les stages d'athlètes, aide au financement de matériels de compétition.**

Nous avons ainsi su rebondir et fidéliser les jeunes U16/U18 par des compétitions en équipes, réunissant toutes les disciplines de l'athlétisme stade, et du cross. La formule plait.

En 2023, nos résultats sur ces challenges en équipes ont permis de fidéliser davantage.

La nomination d'un nouveau cadre d'Etat, est un plus pour notre territoire, car ce technicien sillonne nos championnats, peut se déplacer vers les clubs, afin d'apporter à nos cadres d'entraînement conseils et expériences à tous les niveaux, même si le chemin est long encore vers le haut niveau.

Nos classements sur les rendez-vous nationaux fluctuent d'année en année, mais nous restons persuadés que tous les investissements faits par la LAO sont bénéfiques pour améliorer notre « Placing table » dans les grands championnats, et pour attirer de nouveaux licenciés. L'engouement des athlètes sur nos compétitions et les sélections que nous avons eu pendant cette année 2023 en équipe de France, viennent nous encourager dans notre mission.

➤ La ligue propose d'opérer des modifications de considération des jeunes catégories U10 et U12, et de recourir à **l'accompagnement de nos clubs**.

Il nous faut prendre en compte cette chute des licences chez les jeunes, et nous préparer à l'après PARIS 2024...

Un nouvel emploi vient d'être proposé au niveau de la LAO, grâce à la FFA (emploi pris en charge pendant 10 ans).

- La formation des jurys de compétition se poursuit de manière importante.

De l'assistant au chef juge, cette année 2023, fut faste en diplômés...

Nature des diplômes	Effectifs
niveau 1	135
Juge Assistant Photo Arrivée	2
Juge Assistant Départ	6
Juge Assistant Courses	8
Juge Assistant Sauts	58
Juge Assistant Lancers	60
Juge Assistant Marche Athlétique	1

Nature des diplômes	Effectifs
niveau 2	83
Juge Départ	3
Juge Courses	3
Juge Sauts	15
Juge Lancers	10
Juge Marche Athlétique	6
Juge Marche Nordique	15
Juge Course sur route	4
Juge Mesurage	2
Juge Running	10
Juge Cross	11
Juge Trail et Courses en montagne	4

Nature des diplômes	Effectifs
Niveau 3	14
Chef Juge Photo d'Arrivée	5
Chef Juge Chrono Manuel	2
Chef Juge Départ	1
Chef Juge Sauts	2
Chef Juge Lancers	2
Chef Juge Marche Nordique	2

SECRETARIAT	Effectifs
Niveau 2	6
Opérateur Piste	3
Opérateur Running	1
Compilateur Running	1
Compilateur Piste	1

Félicitations à tous les clubs et Comités Départementaux actifs, pour leur aide dans cette formation pour impliquer de plus en plus de bénévoles.

L'aide apportée par la LAO en matière de formation (indemnité de nos cadres formateurs) contribue à la réussite du renouvellement des jurys 2^e et 3^e niveau.

- **La formation de Jeunes Juges et de Juges Jeunes** est également un accent qui a été amplifié en LAO en 2023,

Nature des diplômes	Effectifs
Niveau FÉDÉRAL en 2023	7
PASSAGE EN CADET ET OBTENTION DIPLÔME DE JUGE	3
ENCORE MINIME, ET DONC JJ FÉDÉRAUX	4
NIVEAU RÉGIONAL en 2023	8

SPÉCIALITÉS	SAUTS	LANCERS	COURSES	DEPART
NIVEAU FÉDÉRAL	2	2	3	
NIVEAU RÉGIONAL	4	4		

Pour 2024, la ligue prendra à sa charge les déplacements de ces jeunes sur la compétition Equip'athlé à Dreux, pour l'obtention des diplômes fédéraux de Jeunes Juges.

A la fin de l'année 2024, beaucoup de nos officiels se retireront. Nous devons les remplacer si nous voulons continuer d'offrir des compétitions classantes WA !

Prendre en charge ces formations de jeunes juges, c'est investir dans l'avenir de nos possibles compétitions.

POUR CONCLURE :

Je finirai mon rapport moral d'activités, en mentionnant la place importante de nos clubs et CDA dans ce territoire et leurs capacités à organiser de beaux championnats régionaux et des championnats de France, grâce à des bénévoles et des jurys, tous dévoués pour notre sport.

CROYONS en nos forces, travaillons ensemble, investissons, créons de nouveaux concepts de compétitions et d'animations, acceptons de diversifier nos activités, autant dans le domaine de la compétition que de la santé, pour réussir notre après 2024 !

Je vous remercie.

Chantal DUPRAT
Secrétaire Générale

ASS Ligue d'Athletisme d'Occitanie

7 Rue André Citroen

31130 BALMA

Comptes annuels de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Gilles TOURNIER Expert Comptable

9 Avenue Maréchal Joffre

12000 RODEZ

ATTESTATION

Nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023 qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan :	1 348 449 €
- Total produits d'exploitation :	660 558 €
- Résultat net comptable :	- 26 850 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Rodez, le 8 Février 2024

G.TOURNIER

ASS Ligue d'Athletisme d'Occitanie

7 Rue André Citroen

31130 BALMA

SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail bilan*
- *Détail Compte de résultat*
- *Annexe*

TOURNIER

9 Avenue Maréchal Joffre

12000 RODEZ

0565670283

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques...				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques Matériel et outillage	138 781	96 040	42 741	51 258	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>					
Immobilisations financières (1)					
Participations et Créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
Total I	138 781	96 040	42 741	51 258	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Créances (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 655		6 655	4 182
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	45 797		45 797	65 338
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	1 242 255		1 242 255	1 260 735
	Charges constatées d'avance (2)	11 000		11 000	8 037
	Total II	1 305 707		1 305 707	1 338 292
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 444 489	96 040	1 348 449	1 389 549	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12
FONDS PROPRES	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	240 211	240 211
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles	208 811	208 811
Réserves pour projet de l'entité	57 322	57 322	
Autres			
Report à nouveau	295 221	341 063	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	26 850-	45 842-
	Situation nette (sous total)	774 713	801 564
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	22 628	25 700
	Provisions réglementées		
	Total I	797 341	827 264
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	20 000	20 000
	Total III	20 000	20 000
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	29 798	37 047
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	30 831	27 711
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	211 783	223 111
	Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	258 695	254 417	
	Total IV	531 108	542 286
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 348 449	1 389 549

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

247 694

287 869

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	392 541		395 286		2 745	0.69
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	299		200		99	49.50
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	58 955		33 601		25 354	75.46
Parrainages	6 000		6 000			
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	97 888		90 788		7 100	7.82
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	13 514		5 475		8 039	146.83
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	30 872		5 834		25 038	429.17
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 927		2 814		113	4.03
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	57 563		80 510		22 947	28.50
Total I	660 558		620 508		40 051	6.45
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			500		500	100.00
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	432 291		432 403		113	0.03
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	3 332		3 450		117	3.41
Salaires et traitements	194 790		177 295		17 495	9.87
Charges sociales	41 264		37 613		3 651	9.71
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	13 955		13 206		749	5.68
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	18 432		20 041		1 609	8.03
Total II	704 065		684 507		19 557	2.86
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	43 506		64 000		20 494	32.02

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	8 445		5 523		2 923	52.92
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	8 445		5 523		2 923	52.92
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)	8 445		5 523		2 923	52.92
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	35 061		58 477		23 416	40.04
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	7 352		13 730		6 378	46.45
Sur opérations en capital	3 073		4 363		1 290	29.57
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V	10 425		18 093		7 668	42.38
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	500		4 300		3 800	88.37
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI	500		4 300		3 800	88.37
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	9 925		13 793		3 868	28.05
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 714		1 158		556	48.01
Total des produits (I+III+V)	679 428		644 123		35 305	5.48
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	706 279		689 966		16 313	2.36
5. EXCEDENT OU DEFICIT	26 850		45 842		18 992	41.43

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	42 741.26	51 257.65
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	717.60	717.60
21620000 MATERIEL DE COMPETITION	349.00	349.00
21831000 MATERIEL DE BUREAU	6 407.85	5 832.75
21832000 MATERIEL INFORMATIQUE	15 922.39	11 058.51
21835000 MATERIEL EQUIPT SPORTIF	10 074.78	10 074.78
21836000 MATERIEL DE COMPETITION	104 143.55	104 143.55
21840000 MOBILIER	1 166.08	1 166.08
28154000 AMORTISS.MATERIEL INDUSTRIEL	717.60	717.60
28162000 AMORTISSEMENT MATERIEL CO...	349.00	349.00
28183100 AMORTISS.MATER. DE BUREAU	5 618.73	5 422.40
28183200 AMORTISSEMENT MATERIEL INF...	11 293.65	10 244.93
28183500 AMORT.MATER.EQUIPT SPORTIF	7 151.47	5 993.12
28183600 AMORTISS.MATER.COMPETITION	69 743.46	58 191.49
28184000 AMORTISS.MOBILIER	1 166.08	1 166.08
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	42 741.26	51 257.65
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	6 655.32	4 182.15
41100000 CLUBS	6 655.32	2 922.15
41600000 CLIENTS DOUTEUX		1 260.00
AUTRES	45 796.86	65 337.80
40100000 FOURNISSEURS	3 784.44	4 522.27
44110000 Subventions d'investissement	12 000.00	27 500.00
44170000 SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	30 000.00	32 000.00
46870000 Produits a recevoir	12.42	1 315.53
DISPONIBILITES	1 242 254.66	1 260 735.02
51210000 BANQUE COURTOIS	0.45	0.45
51220000 CAISSE D'EPARGNE	30 976.59	212 507.17
51223000 BPO	20.00	20.00
51225000 CSL ASSOCIATIS	225 234.07	1 003 274.60
51260000 CREDIT MUTUEL	308 573.34	
51265000 CAT TONIC PLUS 00020752404	200 000.00	
51266000 CAT TONIC PLUS 00020752405	200 000.00	
51267000 CAT TONIC PLUS 00020752406	200 000.00	
51270000 LIVRET BLEU PREM'S ASSO CM	77 096.36	
51720000 LIVRET CAISSE D'EPARGNE		44 814.34
53000000 CAISSE	353.85	118.46
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	11 000.44	8 036.75
48600000 Charges constatees d'avance	11 000.44	8 036.75
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 305 707.28	1 338 291.72
TOTAL GENERAL	1 348 448.54	1 389 549.37

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES - SANS DROIT DE REPRISE	240 210.69	240 210.69
10200000 Fond assoc. sans droits de rep	240 210.69	240 210.69
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	208 810.78	208 810.78
10630000 Reserves statut. ou contractue	208 810.78	208 810.78
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	57 321.55	57 321.55
10688000 Reserves diverses	57 321.55	57 321.55
REPORT A NOUVEAU	295 220.51	341 062.53
11000000 Report à nouveau	272 591.17	318 433.19
11010000 REPORT A NOUVEAU (IMMO)	22 629.34	22 629.34
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	26 850.29	45 842.02
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	774 713.24	801 563.53
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	22 627.61	25 700.31
13100000 SUBVENTION INVESTISSEMENT	34 667.78	34 667.78
13900000 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	12 040.17	8 967.47
TOTAL FONDS PROPRES	797 340.85	827 263.84
TOTAL FONDS DEDIES		
PROVISIONS POUR CHARGES	20 000.00	20 000.00
15810000 PROVISION POUR URSSAF	20 000.00	20 000.00
TOTAL PROVISIONS	20 000.00	20 000.00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	29 798.27	37 046.95
40100000 FOURNISSEURS	14 912.81	27 169.07
40810000 FACTURES NON PARVENUES	14 885.46	9 877.88
DETTES FISCALES ET SOCIALES	30 831.30	27 710.92
42820000 Dettes provisio. pour conges p	13 491.81	10 667.52
43000000 Secu sociale et autres org soc	2 532.76	2 550.17
43100000 URSSAF	7 597.10	8 216.95
43710000 Prévoyance CHORUM	1 082.27	1 122.02
43730000 Retraite KLESIA	931.69	1 354.79
43750000 Mutuelle EOVIE	274.98	299.95
43820000 Charges sociales sur conges pa	3 118.14	2 257.44
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	88.55	84.08
44400000 IS	1 714.00	1 158.00
AUTRES DETTES	211 783.46	223 110.99
41100000 CLUBS	159 220.23	153 966.95
46730000 F.F.A.	11 056.44	24 124.04
46860000 Charges a payer	41 506.79	45 020.00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	258 694.66	254 416.67
48700000 Produits constatés d'avance	258 694.66	254 416.67

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
COTISATIONS	392 541.31		395 286.02		2 744.71	0.69
75650000 LICENCES	371 887.97		375 486.02		3 598.05	0.96
75660000 COTISATIONS CLUBS	20 653.34		19 800.00		853.34	4.31
VENTES DE BIENS	299.00		200.00		99.00	49.50
70710000 VENTES DE MARCHANDISES (balles)	299.00		200.00		99.00	49.50
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	58 954.66		33 600.84		25 353.82	75.46
70610000 Prestation Santé - Athlé Forme	4 716.50		6 565.60		1 849.10	28.16
70620000 Prestation Stade vers l'emploi	50 000.00		25 500.00		24 500.00	96.08
70830000 Prestations	600.00				600.00	
70831000 KID STADIUM	650.00		300.00		350.00	116.67
70832000 CHRONOMETRAGE	1 650.16		727.24		922.92	126.91
70840000 Mise à disp. du personnel LAO	1 338.00		508.00		830.00	163.39
PARRAINAGES	6 000.00		6 000.00			
70630000 Partenariat	6 000.00		6 000.00			
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	97 888.00		90 788.00		7 100.00	7.82
74210000 SUBVENTION CONSEIL REGIONAL	14 000.00		16 000.00		2 000.00	12.50
74300000 SUBVENTION ANS	83 888.00		74 788.00		9 100.00	12.17
DONS MANUELS	13 514.00		5 475.00		8 039.00	146.83
75412000 ABANDON DE FRAIS BENEVOLES	13 514.00		5 475.00		8 039.00	146.83
CONTRIBUTIONS FINANCIERES	30 871.50		5 834.00		25 037.50	429.17
75550000 AIDE FFA / LIGUE	30 871.50		5 834.00		25 037.50	429.17
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS	2 926.90		2 813.65		113.25	4.03
79118000 TRANSFERT DE CHARGES	2 926.90		2 813.65		113.25	4.03
AUTRES PRODUITS	57 562.83		80 510.07		22 947.24	28.50
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	11.58		8.32		3.26	39.18
75812000 STAGES : participation des ath	15 325.00		23 759.00		8 434.00	35.50
75813000 LABELS CRR	4 561.25		5 163.75		602.50	11.67
75814000 PARTICIPATION FFA	3 875.00		6 699.00		2 824.00	42.16
75817000 COT. CENTRE ENTRAINEMENT H.L.			2 000.00		2 000.00	100.00
75880000 DROITS DE MUTATION	33 790.00		42 880.00		9 090.00	21.20
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	660 558.20		620 507.58		40 050.62	6.45
ACHATS DE MARCHANDISES			499.99		499.99	100.00
60720000 ACHAT DE MATERIEL			499.99		499.99	100.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	432 290.68		432 403.32		112.64	0.03
60410000 SERVICES MUTUALISES			480.00		480.00	100.00
60610000 Fournitures non stock. pharmac	774.38		808.49		34.11	4.22
60630000 Fournit. entretien & petit equ	316.19				316.19	
60640000 FOUNTURES ADMINISTRATIVES	3 542.41		4 043.01		500.60	12.38
60650000 Achat petit matériel Chrono	750.00		440.17		309.83	70.39
60655000 Petit Equipement Sportif	2 311.26		7 520.66		5 209.40	69.27
60660000 Equipement des ATHLETES	1 706.16		2 079.84		373.68	17.97
60670000 Habillement du jury	1 130.64		1 323.36		192.72	14.56
60680000 FOURNITURE COVID-19			181.08		181.08	100.00
61250000 LOCATION PHOTOCOPIEUR	1 681.16		1 913.92		232.76	12.16

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
61310000 LOCATION QUADRAWEB	1 094.40		1 051.20		43.20	4.11
61320000 Locations immobilières	15 413.88		10 387.74		5 026.14	48.39
61321000 LOCATION HOME BOX	6 575.28		6 390.96		184.32	2.88
61322000 Locations Installations Sporti	31 593.80		36 381.21		4 787.41	13.16
61323000 Location Stands			500.00		500.00	100.00
61324000 LOCATION MATERIEL	120.00				120.00	
61350000 Locations de véhicules	1 364.08		1 576.10		212.02	13.45
61500000 Entretien et réparations	52.01		120.00		67.99	56.66
61510000 ENTRETIEN DES BUREAUX	797.52		657.60		139.92	21.28
61600000 Primes d'assurance	440.77		441.00		0.23	0.05
61610000 Multirisques (MAAF)	418.02		398.77		19.25	4.83
61850000 Frais de colloques, semin., co	3 600.00				3 600.00	
62100000 Personnel extérieur a l'entrep	9 211.21		4 551.17		4 660.04	102.39
62180000 Services Extérieurs (chrono jo	4 405.69		4 213.33		192.36	4.57
62260000 HONORAIRES COMPTABLE	6 480.00		6 240.00		240.00	3.85
62260100 HONORAIRES OMEPS	1 315.00		1 742.00		427.00	24.51
62260900 HONORAIRES DIVERS	2 400.00		2 275.56		124.44	5.47
62265000 HONORAIRES MEDICAUX	907.37		1 538.61		631.24	41.03
62265100 Honoraires techniques CREPS	5 312.26		3 839.91		1 472.35	38.34
62280000 INDEMNITES STAGE	6 037.50		5 305.00		732.50	13.81
62280100 INDEMNITES FORMATEURS	1 281.00		2 330.00		1 049.00	45.02
62280200 INDEMNITES JURY	44 350.00		45 441.00		1 091.00	2.40
62280300 INDEMNITES MEDICALES	4 280.00		2 650.00		1 630.00	61.51
62280400 INDEMNITES KID STADIUM	300.00		270.00		30.00	11.11
62280500 INDEMNITES CRE	12 858.00		10 838.00		2 020.00	18.64
62280600 INDEMNITES ENTRAINEMENT LYCEES	1 825.02		4 019.00		2 193.98	54.59
62280800 Organisme de formation	150.00		40.00		110.00	275.00
62300000 HEBERGEMENT SITE INTERNET	243.64		252.85		9.21	3.64
62310000 ABONNEMENT LOGICIEL	2 548.03		782.06		1 765.97	225.81
62331000 PUBLICATION	199.32				199.32	
62340000 Cadeaux et Récompenses	18 932.56		18 479.78		452.78	2.45
62370000 OUTIL DE COMMUNICATION (kakemo			105.00		105.00	100.00
62380000 EVENEMENT DE LA VIE	209.90		150.00		59.90	39.93
62510000 Voyages et déplacements Com. D	13 514.00				13 514.00	
62511000 DEPLACEMENT LAO	68 630.72		72 194.75		3 564.03	4.94
62512100 Hébergement LAO	44 962.70		83 884.19		38 921.49	46.40
62513100 Restauration LAO	99 895.05		73 866.24		26 028.81	35.24
62610000 INTERNET ORANGE	768.65		912.24		143.59	15.74
62630000 AFFRANCHISSEMENT	1 200.98		758.93		442.05	58.25
62780000 FRAIS BANCAIRES	2 535.84		2 359.87		175.97	7.46
62810000 DIVERS FRAIS ENGAGEMENT ATHLET	2 601.28		5 508.72		2 907.44	52.78
62811000 COTISATIONS	893.00		980.00		87.00	8.88
62820000 CREDIT PLACEFORM	360.00		180.00		180.00	100.00
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 332.10		3 449.58		117.48	3.41
63330000 Part. employ. a form. prof. c	3 332.10		3 449.58		117.48	3.41
SALAIRES ET TRAITEMENTS	194 790.15		177 294.77		17 495.38	9.87
64110000 Rémunération du personnel LAO	189 141.15		172 288.47		16 852.68	9.78
64122000 Indemnités JURY	49.00				49.00	
64145000 INDEMNITES DIVERSES LAO	5 600.00		5 006.30		593.70	11.86

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CHARGES SOCIALES	41 264.14		37 613.01		3 651.13	9.71
64510000 URSSAF	25 156.09		24 651.27		504.82	2.05
64520000 Prévoyance CHORUM	3 533.00		2 734.16		798.84	29.22
64530000 Retraite KLESIA	5 808.72		6 553.23		744.51	11.36
64550000 Cotisations EOVIE	3 666.33		2 956.75		709.58	24.00
64560000 TICKET RESTAURANT	2 368.00				2 368.00	
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL / PHARMACI	732.00		717.60		14.40	2.01
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	13 955.37		13 205.89		749.48	5.68
68112000 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	13 955.37		13 205.89		749.48	5.68
AUTRES CHARGES	18 432.06		20 040.93		1 608.87	8.03
65400000 PERTES CREANCES IRRECOUVRABLES	1 369.00				1 369.00	
65800000 CHARGES DIVERSES	8.06		20.93		12.87	61.49
65863000 DROITS DE MUTATIONS FFA	17 055.00		20 020.00		2 965.00	14.81
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	704 064.50		684 507.49		19 557.01	2.86
RESULTAT D'EXPLOITATION	43 506.30		63 999.91		20 493.61	32.02
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	8 445.31		5 522.76		2 922.55	52.92
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	8 445.31		5 522.76		2 922.55	52.92
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	8 445.31		5 522.76		2 922.55	52.92
RESULTAT FINANCIER	8 445.31		5 522.76		2 922.55	52.92
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	35 060.99		58 477.15		23 416.16	40.04
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	7 352.00		13 730.09		6 378.09	46.45
77100000 Produits except. sur oper. ges			0.60		0.60	100.00
77110000 PENALITE ENGAGEMENT	1 512.00		4 272.72		2 760.72	64.61
77115000 PENALITES JURY	3 780.00		3 030.00		750.00	24.75
77116000 PENALITES ASSEMBLEE GENERALE			5 103.80		5 103.80	100.00
77120000 DEMANDE DE QE	1 960.00		932.97		1 027.03	110.08
77181000 PRDTS EXCEPT	100.00		390.00		290.00	74.36
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	3 072.70		4 363.06		1 290.36	29.57
77700000 QUOTE PART SUBV INVEST	3 072.70		4 363.06		1 290.36	29.57
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 424.70		18 093.15		7 668.45	42.38
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	500.00		4 300.02		3 800.02	88.37
67000000 Charges exceptionnelles	500.00		4 000.00		3 500.00	87.50
67100000 Charg. except. sur operat. ges			300.02		300.02	100.00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	500.00		4 300.02		3 800.02	88.37
RESULTAT EXCEPTIONNEL	9 924.70		13 793.13		3 868.43	28.05
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 714.00		1 158.00		556.00	48.01
69500000 IS	1 714.00		1 158.00		556.00	48.01

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

INFORMATIONS GENERALES

IDENTIFICATION

Association LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE
7 Rue André Citroën
31 130 BALMA

OBJET

La Ligue a pour objet :

- de développer et de contrôler, sur son territoire, la pratique de l'Athlétisme sous toutes ses formes dans le cadre de la délégation accordée par le Ministère chargé des Sports à la FFA et dans celui du développement durable.
- d'appliquer la politique de développement de la FFA.
- de défendre les intérêts moraux et matériels de l'Athlétisme.
- d'assurer la représentation de l'Athlétisme sur le plan régional.

MOYENS MIS EN OEUVRE

L'association emploie 6 salariés.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

L'organisation de l'association permet de quantifier et donc de valoriser une partie du bénévolat; celle des jurys officiels répertoriés sur les différentes compétitions.

Pour la saison 2023, l'association recense 2649 journées de 5 heures soit 13 245 heures. Elle valorise ces heures à 15 € soit un total de 198 675 €.

Une aide forfaitaire reversée aux jurys ayant participé à au moins 3 compétitions s'élève à 45 000 €.

Le bénévolat peut donc être valorisé à 153 675 €.

L'association n'a pas les moyens nécessaires pour quantifier et donc valoriser le reste du bénévolat.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

L'exercice clos le 31 décembre 2023 couvre une période de 12 mois.

Le total du bilan est de 1 348 449 €.

Le résultat net comptable est un déficit de 26 850 €.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables applicables en France, en particulier en application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	718		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	132 276		5 439
Emballages récupérables et divers	349		
TOTAL	133 342		5 439
TOTAL GENERAL	133 342		5 439

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			718	718
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			137 715	137 715
Emballages récupérables et divers			349	349
TOTAL			138 781	138 781
TOTAL GENERAL			138 781	138 781

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	718			718
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	81 018	13 955		94 973
Emballages récupérables et divers	349			349
TOTAL	82 085	13 955		96 040
TOTAL GENERAL	82 085	13 955		96 040

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	13 955				
TOTAL	13 955				
TOTAL GENERAL	13 955				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	240 211				240 211
Réserves	266 132				266 132
Report à nouveau	341 063	45 842-			295 221
Excédent ou déficit de l'exercice	45 842-	45 842-	26 850-		26 850-
Situation nette	801 564	26 850-			774 713
Subventions d'investissement	25 700			3 073	22 628
TOTAL I	827 264	91 684-	26 850-	3 073	797 341

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	20 000				20 000
TOTAL	20 000				20 000
TOTAL GENERAL	20 000				20 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	6 655	6 655	
Divers état et autres collectivités publiques	42 000	42 000	
Débiteurs divers	3 797	3 797	
Charges constatées d'avance	11 000	11 000	
TOTAL	63 453	63 453	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	29 798	29 798		
Personnel et comptes rattachés	13 492	13 492		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 537	15 537		
Impôts sur les bénéficiaires	1 714	1 714		
Autres impôts taxes et assimilés	89	89		
Autres dettes	211 783	211 783		
Produits constatés d'avance	258 695	258 695		
TOTAL	531 108	531 108		

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	42 012
Total	42 012

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 885
Dettes fiscales et sociales	16 610
Autres dettes	41 507
Total	73 002

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 000
Total	11 000
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	258 695
Total	258 695

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Le passif correspondant aux indemnités de fin de carrière a été évalué à hauteur de 2 939,32 € compte tenu des hypothèses suivantes :

- méthode prospective
- départ volontaire à l'âge du taux plein
- taux d'actualisation 3.76%
- pas de turn over
- taux de charges intégrés à 38,6 % pour les cadres et 17,5 % pour les non cadres.

Engagements reçus